



2003

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2003

N°1

PROCES VERBAUX

Janvier 2003

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU FEDERAL
Du 25 janvier 2003****Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Président
Jean-Marie MEURANT, Vice-Président
Eric DUFOUR, Vice-Président
Sébastien VIALE, Vice-Président
Patrick BRICAUD, Trésorier
Alain MARCHI, Trésorier Adjoint
André PARKER, Secrétaire Général Adjoint
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice-Président

Excusée :

Christine FREY, Vice-Présidente

Assistent :

Frédéric DELANNOY, DTN
Nathalie VALENTE-PARKER,
Présidente France Softball

Ouverture de la séance à 14 heures par le Président, Eric-Pierre DUFOUR qui est heureux de constater le nombre important de membres du bureau.

Informations générales depuis le dernier Bureau Fédéral :

Assignment aux Prud'hommes de Nicoline PALMIER : faute de forme lors de la rédaction de la lettre de licenciement du Secrétaire Général. L'avocate de la Fédération tentera une négociation.

Appel d'Emile TREHET : l'affaire sera appelée le 30 octobre 2003 avec certainement un report de la date d'audience.

Coaches convention de San Diego du 1^{er} au 6 janvier 2003 ; de nombreux.

Sélection américaine intéressée pour venir à l'Open de France 2003.

Rencontres avec les pouvoirs publics : Vœux de Monsieur le Président de la République
Réaffirmation de Madame RESTOUX, conseillère des Sports auprès du Président de la République, sur le soutien de l'Etat sur le Centre National de Roissy

Entretien avec Monsieur JF LAMOUR, Ministre des Sports avec le Président et le DTN qui a donné son avis favorable

sur une subvention de plus de 1,2 million d'Euros sur le projet du centre National de Roissy. Etude du Ministère pour faire passer deux CAS en CTN et sur le cas de mutation de fonctionnaire européen.

- Changement d'Administrateur de la Fédération dans le cadre du Redressement Judiciaire ; la fédération fait une recherche concernant la licéité des créances dues à ses organes décentralisées en l'espèce les Ligues et C.D. ainsi que des créances dues à des sociétés disparues ou liquidées.

-Rendez-vous avec la Société ARISTEA, Entreprise spécialisée dans l'événementiel, étude de l'Open de France et du Hollywood « All-Stars ».

-Rendez-vous début février du responsable des Hollywood Stars, équipe de softball composé de vedettes du spectacle qui souhaite faire plusieurs rencontres en France, Paris, Lyon, Montpellier, Côte d'Azur.

Informations Sportives

L'Opening Day aura bien lieu à Paris-Pershing les 29-30 mars 2003 opposant SAVIGNY et PUC.

Quelques 800 personnes sont attendues le samedi, Groupe GPA et jeunes défavorisés. Yoan COUVANT est la personne ressource sur l'Opening Day.

Un groupe de communication s'est mis en place sous la responsabilité du Président ; DUMONT, DUSSART, MINEO et CALLAWAERT.

Cas SAVIGNY, la Fédération a appuyé le club de Savigny auprès des pouvoirs publics notamment dans le cas de ses demandes de subvention.

Recommandations du Ministère quant aux déplacements des Equipes de France à l'Etranger. La France est à un niveau 5 de sécurité d'où la nécessité de contacter la Préfecture pour signaler tout déplacement à l'étranger ainsi que l'ambassade du pays de destination. La sortie des athlètes en tenue est proscrite. Ces recommandations vont de même pour les clubs français voulant se déplacer à l'étranger.

ROISSY

Le fonctionnement de Roissy coûtera environ 200 000 € par an. La Ligue et

le CD devront être des acteurs actifs pour faire vivre la structure.

Affiliations

Le Bureau Fédéral, après étude des dossiers, donne affiliation définitive au Baseball Club des Mauritiens, département 35, Ligue Bretagne sous le numéro 035010.

Le Bureau Fédéral donne affiliation provisoire au Baseball Club Northwind Piolenc, Département 84, Ligue PACA, sous le numéro 084004 en attendant la réception de l'extrait du Journal Officiel.

Ces deux clubs se verront remettre un paquetage baseball ou softball. La Fédération va se rapprocher des différents fournisseurs afin de trouver le meilleur prix.

Création Commission Réglementation et Statuts

A l'unanimité le Bureau Fédéral ne souhaite pas la création de cette Commission mais laissera au Comité Directeur le choix de décider de sa création.

Balles officielles des Championnats Nationaux de Baseball

Après étude de marché et appel d'offres à différents fournisseurs, le Bureau Fédéral recommande au Comité Directeur l'offre de SSK Europe. André Parker est chargé de mission sur ce dossier et se déplacera avec le DTN pour une plus ample négociation notamment un contrat de partenariat commercial. André Parker fait remarquer que France Softball doit passer par lui pour sa commande de balles et qu'il est nécessaire de faire jouer la concurrence.

Site Fédéral

Le Président annonce qu'il existe un moteur de recherche disponible en anglais sur les Tournois, Rencontres et autres sur le site FFBS.ORG. Egalement disponible depuis vendredi, une gestion en ligne des championnats nationaux, régionaux et départementaux ainsi que des résultats à l'intention des Ligues, CD, des Groupements Sportifs....

Cas de Nice Cavigal

Le Président donne lecture de la lettre de Nice Cavigal souhaitant ne pas s'engager en Elite mais désirant néanmoins jouer en National. Monsieur

MARCHI est invité à quitter la salle, étant Président du Cavigal de Nice. Monsieur Meurant explique que le Cavigal de Nice a eu l'honnêteté d'expliquer les raisons de son retrait de l'Elite qui repose sur un problème d'effectif, néanmoins la rétrogradation en championnat régional serait néfaste au club.

Après étude des textes, le Bureau Fédéral à l'unanimité décide d'autoriser le Cavigal de Nice à intégrer le Championnat N1.

Règlements

André Parker tient à remercier le travail d'Amaury Launais sur le Règlement Intérieur de France Baseball sur lequel seront calqués les RI de France Softball et France Cricket.

Lecture faite par Eric-Pierre Dufour et André Parker et corrections et ajouts effectués par l'ensemble du Bureau Fédéral.

Monsieur Eric Dufour fait lecture du règlement médical, corrections et ajouts effectués par l'ensemble des membres du bureau fédéral.

Sébastien Viale fait lecture des modifications et ajouts souhaités sur les règlements des prêts et mutations, l'ensemble du bureau fédéral participe à ce travail.

Ces documents seront proposés au Comité Directeur pour être adoptés.

Candidats aux Commissions

André Parker donne les noms des personnes ayant porté ou renouvelé leur souhait de présider une commission. Il rappelle également le fait que chaque membre du Comité doit faire parti d'une Commission.

Divers

Le président rend compte d'un courrier émanant du Président du CD 95 qui met en cause le rédacteur du journal interne de Vauréal. Le bureau fédéral avant de se prononcer doit faire une recherche réglementaire sur les suites à donner sur ces faits.

Les sujets étant épuisés, le Président, Eric-Pierre Dufour, clôt la séance et remercie vivement le travail effectué par le bureau lors de cette réunion.

COMITE DIRECTEUR Du 26 janvier 2003

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR,
Serge BASTIEN,
Patrick BRICAUD,
Fabien CARRETTE,
Olivier CHARLIONET, Emmanuel DUBAUT,
Eric DUFOUR,
Erwan GODET,
Alain MARCHI, François MAYS,
Laurent MATTHIEU,
Jean-Marie MEURANT,
Gérard MOULIN,
Thomas NAGEL,

André PARKER ,
Nathalie PARKER,
Fabien PROUST,
Denis-Didier ROUSSEAU ,
Sébastien VIALE.

Excusés :

Pascal BARAN,
Christine FREY,
Davy SOUSSAINTJEAN

Absents :

Sandy BEZAULT,
Alexandra BOISSELIER,
Didier MARCHOIS,
Pierre SARNIGUET

Assistent :

Frédéric DELANNOY,
Olivier DUBAUT,
Céline BERTON,
Ghislaine ETHIER.

Ouverture de la séance à 10h15 heures par le Président.

Vie fédérale

Un rendez-vous avait été pris avec le Ministre des Sports, Monsieur Jean-François LAMOUR. C'est à cette occasion, que ce dernier a validé le projet du centre national de Roissy.

De plus, il informe les membres du Comité Directeur de la démission de Monsieur Eric MESNILDREY en qualité de membre du Comité Directeur et ne souhaite pas revenir sur cette regrettable affaire. Il tient à remercier l'ancien Secrétaire Général pour le travail réalisé depuis le début de son.

Procès verbaux

Procès Verbal du Comité Directeur du 2 juin 2002

Validation à l'unanimité

Procès Verbal du Comité Directeur du 5 octobre 2002

Validation à l'unanimité

avec les modifications suivantes à apporter :

Remarques de M.Fabien CARRETTE :
- (p.2) : L'équipe de France Universitaire est composée principalement de seniors et non de juniors

- (p.2) : Le mot « managéra » n'apparaît pas dans le dictionnaire. Monsieur CARRETTE souhaite le remplacer par le mot « Management »

- (p.6) : Il convient de mettre un E lorsque l'on parle de l'Etat Français

- (p.7) : Classement concernant les résultats de Softball au cours de la Coupe d'Europe des Vainqueurs de Coupes Féminin B organisée par le BAT Paris : 1° DORNBIRM (Autriche), 2° MANNHEIM (Allemagne), 3° Marroussia Athènes (Grèce), 4° BAT Paris.

Remarques de M. Emmanuel DUBAUT :

- (p2) : concernant le championnat du monde universitaire, préciser qu'il

avait remarqué que certains agissements de joueurs de l'équipe de France portaient atteinte à l'image de cette équipe.

- (p4) : pour le vote concernant le projet du centre national de Roissy, il tient à ce que soit indiqué qu'il a voté « contre »

Procès Verbal du Bureau Fédéral du 14 décembre 2002

Validation à l'unanimité avec les modifications suivantes à apporter : préciser le nom de Graciella (Mme Scavino)

Préciser qu'au niveau du fonctionnement du centre national de Roissy, lorsqu'il est indiqué 1.5 million pour le fonctionnement, il s'agit de francs.

Affiliations

Affiliation définitive :

« Fire Horses » Maure de Bretagne sous le numéro 035010

Affiliation provisoire :

(en attente de la déclaration au J.O) B.C. Northwind PIOLENC sous le numéro 084004

Renouvellement des Présidents de commissions

Les textes fédéraux prévoient que chaque commission doit comprendre au moins un membre du Comité Directeur.

Commission Nationale Sportive Baseball :

1 candidat : M. Jean-Luc PATUREL

Vote : 14 oui / 2 non / 2 blancs

Commissions Nationale Jeunes : 1 candidat : M. Serge BASTIEN qui tient à préciser qu'il souhaite faire bouger les choses

Vote : 14 oui / 2 non / 1 blanc / 1 nul

Commission Fédérale Scolaire et Universitaire : 1 candidat : M. Pascal BARTHE

Vote : 17 oui / 1 blanc

Commission Fédérale Terrains et Equipements : 1 candidat : M. Davy SOUSSAINTJEAN

Vote : 17 oui / 1 non

Commission Fédérale Prêts et Mutations : 1 candidat : M. Sébastien VIALE

Vote : 14 oui / 3 non / 1 blanc

Commission Fédérale Sport en Entreprises : 1 candidat : Mme Valérie OLIVIERA

Vote : 16 oui / 2 non

Commission Nationale Arbitrage Baseball : 1 candidat : M. Thomas NAGEL

Vote : 14 oui / 2 non / 1 blanc / 1 nul

Commission Formation : 1 candidat : M. Gérard MOULIN

Vote : 15 oui / 2 non / 1 blanc

Commission Communication

Le bureau fédéral a décidé que cette commission sera pilotée directement de la fédération et que M. Eric-Pierre DUFOUR, Président de la FFBS, la présidera.

(Arrivée de M. Erwan GODET)

Commission Fédérale Informatique

Vote à l'unanimité pour sa suppression

Création de la commission Réglementation et Statut

Vote : 7 pour / 6 contre / 6 abstention

1 candidat : M. Patrick TUGAULT

Vote : 1 oui / 14 non / 1 blanc

Commission de la lutte contre le dopage et commission d'appel de la lutte contre le dopage :

Commission de 1^{ère} instance : P. TUGAULT ; R. DARMANADEN ; J.M. PASTOR ; G. KOSKAS ; G. CROS (en attente d'une autre personne qualifiée pour ses compétences juridiques)

Commission d'Appel : F.LAGARDE ; F. BRESSOLE ; J. COLAS ; B. VIARD ; E.DUFOUR.

Vote pour les 2 listes proposées : 18 oui / 1 blanc

Il sera procédé à un nouvel appel à candidature pour les commissions vacantes :

Commission Fédérale Scoring et Statistiques, Commission Financière, Commission Juridique et la Commission Réglementation et Statuts.

Autres votes :

Secrétaire Général : 1 candidat : M. André PARKER

Vote : 17 oui / 1 non / 1 nul

Secrétaire Général Adjoint : 1 candidat : M. Fabien CARETTE

Vote : 16 oui / 3 blancs

Demande de radiation de certains membres du Comité Directeur pour 3 absences consécutives :

Mme Alexandra BOISSELIE

Vote : 19 oui

M. Didier MARCHOIS

Vote : 15 oui / 4 non

M. Pierre SARNIGUET

Vote : 17 oui / 1 non

Présentation du projet des nouveaux statuts

La mise en conformité des nouveaux statuts et règlements généraux pour les fédérations sportives et organes décentralisés sera étudiée ultérieurement par les instances compétentes.

Malgré tout, nécessité de créer le Comité National France Baseball.

- Article 62 du Règlement Intérieur de la FFBS :

En tenant compte, des modifications demandées par le bureau fédéral

Validation à l'unanimité

- Règlement Intérieur du Comité National France Baseball

En tenant compte, des modifications demandées par le bureau fédéral,

Validation à l'unanimité

- Règlement Médical

En tenant compte, des modifications demandées par le bureau fédéral,

Validation à l'unanimité

Divers

Problème rencontré par la Commission Fédérale Prêts et Mutations : des listes de mutations, validées par le Trésorier de France Cricket, et non par le Président de la CFPM, ont circulées au niveau des clubs de cricket. Un éclaircissement doit être fait auprès de France Cricket afin que cela ne se reproduise plus.

Contrat de maintenance informatique avec la société SNK – Intertrade pour le nouveau réseau

Validation à l'unanimité

Budget

Présentation du budget prévisionnel 2003, par le Trésorier, M. Patrick BRICAUD.

Pour l'établissement de ce budget, les remarques faites lors du dernier Comité Directeur ont été prises en compte, malgré tout, il reste encore une coupe à faire afin de pouvoir équilibrer ce budget.

Modifications apportées afin d'équilibrer le budget prévisionnel 2003 :

Base de 9 000 licenciés au lieu de 8 500

Vote : 17 oui / 2 abstention

Équilibrer la ligne de mise en conformité des terrains

Vote : 15 oui / 4 abstention

Supprimer pour cette année le projet des passeports licences

Vote à l'unanimité

Revoir le montant des lignes provision annuelle Roissy et pérennisation des emplois-jeunes

Vote à l'unanimité

Comités Nationaux

Cricket

Gros efforts effectués par France Cricket auprès des clubs, afin qu'ils régularisent leur situation auprès de la fédération : affiliation et prise de licences.

L'objectif à court terme étant d'atteindre les 1 000 licenciés.

L'Assemblée Générale de France Cricket se déroulera le samedi 8 février 2003 sur Paris.

Softball

Le conseil exécutif de France Softball s'est déroulé début janvier. Les lieux des finales, pour les différents championnats, ont été fixés :

Du 1 au 3 août, balle rapide masculin et féminin à Lunéville

Les 7 et 8 juin, balle lente mixte (+ de 35 ans) à Chaumont

Les 31 mai et 1^{er} juin, interligues senior féminin et masculin à Ronchin

L'Assemblée Générale de France Cricket se déroulera le dimanche 6 avril 2003

Baseball

Les 3 clubs participant aux coupes d'Europe sont Savigny / Orge, Rouen et PUC qui remplace Montpellier.

Un groupe de travail s'est réuni début janvier afin d'étudier les candidatures pour les différentes phases finales des championnats :

Interligues minimales, cadets et juniors, fin août à Rouen et Bois Guillaume

Finale N2, à Chaumont

Challenge de France Sud, à la Grande Motte (pas de challenge de France Nord)

Opening Day, les 29 et 30 mars, organisé par la fédération, la ligue Ile de France et le Comité Départemental de Paris

Open de France, du 26 au 30 juin, organisé par la fédération, la ligue Ile de France et le Comité Départemental de Paris

Concernant les provisions d'arbitrage 2002, une partie de l'excédent sera reversée aux clubs élite (250 euros) et aux clubs de nationale 1 (300 euros),

Une lettre de régularisation sera envoyée à tous les clubs n'ayant pas réglé les amendes de scoring et d'arbitrage 2002, avec l'obligation de se mettre à jour avant le 9 février, sous peine de ne pas pouvoir participer aux championnats nationaux.

Vote à l'unanimité

Vote sur le Projet Jeunes (proposé par Serge BASTIEN) :

16 oui / 2 non / 1 abstention

Vote pour la balle officielle 2003, élite et Nationale 1 : proposition par le bureau fédéral pour la « Diamond D1 pro » avec logo SSK, 27 euros HT la douzaine, jeu complet d'uniformes pour l'équipe de France et 2^{ème} jeu d'uniformes pour les clubs (s'assurer de la qualité)

Vote à l'unanimité

Divers

Projets fédéraux : Sur les 4 projets fédéraux identifiés, seuls la restructuration de la fédération et le centre national de Roissy ont avancé. Il faut à présent travailler sur la restructuration des ligues et comités départementaux et les jeunes.

Constitution d'un groupe de travail sur l'évaluation des candidatures
(Terrain, financier, médical et peut-être engagement en championnat)
Ce groupe de travail est sensé être transversal aux 3 sports.

Régularisation des clubs n'étant pas à jour de leur cotisation 2002
Lettre avec accusé réception envoyée par M. Alain MARCHI, Trésorier Adjoint, avec l'obligation des clubs de se mettre à jour pour le 9 février au plus tard. Sous peine d'être radié lors du prochain Comité Directeur.
Vote à l'unanimité

DTN
Problème au pôle de Luneville, avec que 2 joueurs qui se sont fait prendre entrain de fumer du cannabis.

Frédéric DELANNOY, Directeur Technique National, regrette les problèmes de communication qui existent entre certains membres du Comité Directeur et LA DTN. Il rappelle que le rôle de la DTN est de déterminer et mettre en œuvre les contenus techniques. Il souhaite que l'ensemble des élus qui ont des questions d'ordre techniques passe dans un premier temps par lui afin qu'il puisse par la suite redescendre l'information au niveau des cadres techniques.

Divers

Nouveau projet sur les licences

Présentation faite par Sébastien VIALE.

L'idée est d'harmoniser les prix en fonction des 3 sports et aussi en fonction des catégories.

Plusieurs problèmes restent posés :

Quel type de licence prendre pour les arbitres, scoreurs, non pratiquant, membre individuel

Que permet de couvrir la licence loisir

Vote sur les tarifs des licences :

Catégorie A :

Baseball et softball : 35 euros *17 oui / 1 non*

Cricket : 20 euros

14 oui / 4 non

(Travail à mener avec France Cricket pour aligner les tarifs du cricket sur le baseball et le softball, et ce dès 2005)

Catégorie B :

Baseball et softball : 20 euros *17 oui / 1 non*

Cricket : 16 euros

14 oui / 4 non

Licence loisir : 12 euros,

vote à l'unanimité

Vote pour le maintien des mesures incitatives :

5 oui / 6 non / 2 abstentions

M. Emmanuel DUBAUT tient à ce quoi soit précisé le fait qu'il est contre le fait de mettre dans la même catégorie de prix les juniors et les seniors.

Projet du Centre National de Roissy

Jusqu'à présent, la base de calcul pour le fonctionnement de la structure repose sur des actions envisageables mais rien n'est encore définitivement fixé. Le coût de fonctionnement devrait s'élever aux alentours des 250 000 euros par an.

Actions envisagées autour de 4 axes :

Animation

Éducation

Formation

Haut niveau (équipes nationales et régionales)

Une étude sera réalisée jusqu'à la fin juin, en collaboration avec des étudiants de l'INSEP en 3^{ème} année d'IUP, pour mettre en place les produits de fonctionnement de la structure. Le chef de projet étant Philippe DENIS.

Cela nécessitera sûrement d'externaliser le fonctionnement afin de protéger la fédération.

Un énorme travail de communication est à faire autour de ce projet.

La date de la prochaine Assemblée Générale de la FFBSC, est fixée au 16 mars 2003 et se déroulera sur LOUVRES (95)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la séance du Comité Directeur à 18h45 heures.



2003

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2003

N°2

PROCES VERBAUX

Février 2003

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU FEDERAL
Du 23 février 2003****Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Président
Jean-Marie MEURANT, Vice-Président
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice-Président
Sébastien VIALE, Vice-Président
Patrick BRICAUD, Trésorier
Alain MARCHI, Trésorier Adjoint
André PARKER, Secrétaire Général
Fabien CARETTE, Secrétaire Général Adjoint

Excusés :

Christine FREY, Vice-Présidente
Eric DUFOUR, Vice-Président

Assistent :

Nathalie VALENTE-PARKER, Présidente France Softball
Olivier DUBAUT, Président France Cricket
Frédéric DELANNOY, DTN

Ouverture de la séance à 10 heures par le Président.

Le Président donne la parole à Patrick BRICAUD qui explique le bilan et plusieurs points importants et marquants :

-apurement des créances dues à la Fédération, néanmoins des actions seront menées pour le recouvrement de ces dernières, notamment par l'intermédiaire de lettres de rappel d'un cabinet d'avocat.

- problèmes de recouvrement des pensions INSEP, une attention particulière doit être menée afin de faire un suivi plus sérieux et régulier.

-le bilan tient compte des licences réelles et non des nouvelles licences prises entre septembre et décembre 2002.

Eric-Pierre DUFOUR tient à remercier le travail de Céline BERTON sur la réalisation du bilan.

Le sérieux de la gestion de nos comptes bancaires a été souligné par la Banque HERVET qui est prête par ailleurs à apporter une aide financière par la pose de calicots lors de nos événements majeurs.

Le trésorier indique que selon les conseils de Monsieur LENOIR de la

Banque HERVET, des SICAV non risquées, seront prises lors de virements de sommes importantes sur nos comptes afin de rapporter des intérêts non négligeables en laissant la trésorerie disponible au plus bas.

Il est à noter néanmoins une certaine dérive sur les notes de frais mal renseignées ou ne comportant pas de justificatifs ou factures. Frédéric DELANNOY fera une note de service à l'ensemble des cadres sur le respect des procédures comptables.

Les demandes de remboursement non présentées dans le délai d'un mois ne seront plus prises en compte.

Les Ordonnateurs de dépenses doivent être plus vigilants quant aux notes de frais qui sont mal remplies, néanmoins Patrick BRICAUD souligne une nette amélioration par rapport aux années précédentes.

De même, le Président demande aux membres du bureau d'assurer une présence plus accrue dans les régions.

Baseball*Calendrier Elite et National*

Jean-Marie MEURANT indique que l'entité baseball a passé beaucoup d'appels téléphoniques dimanche dernier aux clubs engagés afin de les alerter sur les irrégularités de leurs dossiers d'engagement (licences manquantes, rosters non fournis, amendes non payées...) A titre d'exemple, au 9 février 03, seuls deux clubs en élite avaient présenté des dossiers complets.

Deux cas restaient à clarifier :

Savigny sur Orge : Alain MARCHI indique que ce club n'a pas payé dans le délai imparti une amende d'arbitrage de 600€, la lettre recommandée avec accusé de réception est revenue avec la mention « non réclamée, retour à l'expéditeur ». Monsieur Marchi tient à souligner un contact avec le trésorier de ce club qui a fait part de difficultés financières passagères, sur quoi Alain Marchi lui a conseillé d'écrire à la FFBSC pour soumettre ce problème et demander un délai de paiement. Aucun courrier en ce sens n'a été reçu à la Fédération.

- Exclusion de SAVIGNY sur ORGE du Championnat Elite

-Délai de remise de chèque d'amende arbitrage avant lundi midi.

Sébastien Viale tient à souligner que lors du dernier Comité de Direction, il

avait été décidé de ne pas faire de passe-droits mais que de toute évidence il est facile d'exclure quand ce n'est pas nominativement.

BRON / SAINT PRIEST : Ce club ne présente aucune licence.

- Exclusion de ce club du Championnat National 1

-Délai de prise de licences avant lundi midi.

L'ensemble du Bureau s'accorde à constater qu'il est regrettable que certains clubs méprisent les règles et règlements malgré les avertissements de Jean-Marie MEURANT et la Commission Sportive Baseball.

Challenge de France :

Avec le retrait de Nice du Championnat Elite, le challenge de France regroupera uniquement 7 équipes diminuant le nombre de rencontres à jouer d'où l'idée d'inviter une équipe de Nationale pour compléter le tournoi.

Le bureau est unanime pour inviter l'Equipe de La Guerche de Bretagne.

Cricket

Olivier DUBAUT, Président de France Cricket, prend la parole pour annoncer la bonne prestation de l'Equipe de France Espoir lors des Championnats d'Europe indoor qui se sont déroulés au Danemark.

Softball

Nathalie VALENTE-PARKER, Présidente par intérim de France Softball, prend la parole pour indiquer que le Conseil Exécutif du Softball rencontre d'énormes difficultés avec son Cadre Technique concernant une joueuse franco-américaine, prête à venir effectuer des tests de sélection mais dont ce Cadre ne veut nullement entendre parler.

Eric-Pierre DUFOUR souligne également son inquiétude à la lecture des rosters de l'Equipe Nationale qui ne présentent que 2 lanceuses. Le Président note également des dérives sur des notes de frais de l'encadrement car l'argent pourrait être utilisé autrement et émet le souhait d'être mis au courant des entraîneurs présents sur les regroupements de l'Equipe de France ; Nathalie VALENTE-PARKER indique qu'elle n'est pas au courant des intervenants.

Eric-Pierre DUFOUR tient à rappeler que les Championnats sont de la responsabilité des élus et non de la Direction Technique Nationale et qu'en

temps que Président, il est garant des fonds utilisés notamment sur le paiement des indemnités d'encadrement.

Frédéric DELANNOY prend note des remarques du bureau et aura un entretien avec le Cadre Technique du Softball afin de clarifier la situation.

Opening-Day

Le président tient à présenter ses remerciements à Yoann COUVANT pour le travail effectué sur cette manifestation qui se déroulera les 29 et 30 mars 2003 en souhaitant une implication plus importante du CD 75 et de la Ligue Ile de France. Le Président souhaite la disponibilité du Comité de Direction pour le 29 mars 2003.

Appel à Candidatures au Comité de Direction

Trois candidatures ont été enregistrées : Marie DE RIOLS sur le collège Sportif de Haut-Niveau
Alexandre SCHERER sur le collège Baseball
Olivier DUBAUT sur le collège Baseball et sur le collège Cricket

Le Président tient à rappeler l'obligation de prise de licence pour tous les membres d'un comité de direction d'une Ligue, d'un Comité Départemental et de la Fédération ainsi que les formateurs en arbitrage et scorage.

Eric-Pierre DUFOUR donne connaissance de la lettre de démission présentée par Alain MARCHI à compter du 16 mars 2003 après approbation des comptes de la Fédération lors de l'Assemblée Générale.

Mérite Fédéral

Après lecture des propositions reçues ou données en séance, le bureau Fédéral après vote à bulletin secret décide de proposer au Comité de Direction la liste suivante :

- *Dirigeant* :

Alain MARCHI

- *Entraîneur* :

Jean-Michel MAYEUR

- *Joueuse* :

Atty EIJ-ACHILLE

- *Joueur Cricket* :

Monsieur AYYAVVORAJU

- *Arbitre* :

Gin BATS

- *Scoreurs* :

Michel DUSSART – Aude GEORGELIN

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève le bureau à 12h30.

**COMITE DIRECTEUR
Du 23 février 2003**

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR, Serge BASTIEN, Sandy BEZALUT, Patrick BRICAUD, Fabien CARRETTE, Alain MARCHI, François MARCHI, Laurent MATTHIEU, Jean-Marie MEURANT, Thomas NAGEL, André PARKER, Nathalie VALENTE-PARKER, Fabien PROUST, Denis-Didier ROUSSEAU, Sébastien VIALE.

Excusés :

Eric DUFOUR, Olivier CHARLIONNET, Christine FREY, Erwan GODET, Davy SOUSSAINTJEAN, Gérard MOULIN

Absents :

Emmanuel DUBAUT.

Assistent :

Frédéric DELANNOY, Olivier DUBAUT.

Ouverture à 13h25 par le Président.

Vie Fédérale

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, souligne le travail important de ces quinze derniers jours du à l'établissement du bilan financier et de la préparation de l'Assemblée Générale et tient à remercier Céline BERTON, Patrick BRICAUD et les Commissions qui ont remis leurs travaux.

Il est demandé aux membres du Comité de Direction d'assurer une présence plus importante sur le terrain.

Procès Verbaux

Procès Verbal du Bureau Fédéral du 25 janvier 2003

Validation à l'unanimité avec les modifications suivantes à apporter :

-rajouter Denis-Didier ROUSSEAU, Vice-Président comme membre présent.

-ROISSY : fonctionnement de 230 000 € par an et non 200 000 €

- page 1 : lire Baseball Canada et non Baseball Québec

- enlever « s » à société de voyages et « s » à " intéressé."

- Procès Verbal du Comité de Direction du 26 janvier 2003

Validation à l'unanimité avec les modifications suivantes à apporter :

-page 1, rajouter Philippe DENIS qui assiste au Comité Directeur.

-page 2 : Affiliations : lire «Baseball Club des Mauritiens » au lieu de « Fire Horses Maure de Bretagne »

-page 3 : Commission Réglementation et Statuts

1 candidat : M. Patrick TUGAULT
« Vote : 4 oui / 14 non / 1 blanc » au lieu de 1 oui / 14 non / 1 blanc

-page 4 : *Softball, lire « L'assemblée Générale de France Softball » et non France Cricket

-page 5 : Régularisation des Clubs.... Lire « Lettre avec accusé de réception. »

-page 6 : Divers, tarifs des licences ; Catégorie A rajouter « Elargi aux Arbitres, Scoreurs et Entailleurs. »

-page 6 : Mesures incitatives : rajouter « Pour les clubs ayant doublé leurs licences, possibilité de gratuité de cotisation annuelle et création de la ligue franche »

-page 6 : Divers, rajouter remarque de Fabien PROUST de ne pas recommencer le championnat avant le 10 août 2003.

-page 6 : Projet du Centre National de Roissy ; fonctionnement de « 230000 euros » et non 250 000 euros.

DTN

Eric-Pierre DUFOUR signale les difficultés rencontrées avec le Cadre Technique Softball car les souhaits émis à la fois par le Conseil Exécutif de France Softball et par le Président de la FFBS ne sont pas suivis par ce cadre. Le Président indique la demande du bureau fédéral au Directeur Technique National de mettre de l'ordre en soulignant que l'affectif ne doit pas rentrer en compte lors des sélections en équipe de France.

M. Serge Bastien demande au président d'être un peu plus précis sur les difficultés rencontrées avec ce cadre. Le président estime que la fédération doit avoir une démarche similaire en baseball et au softball concernant des joueurs ayant une double nationalité : un test d'évaluation tout en indiquant que l'objectif du softball est d'accéder en groupe A.

Serge BASTIEN signale que le problème de communication est récurrent et qu'il convient de tirer le bilan lors de l'assemblée générale de France Softball à savoir si les objectifs ont été atteints.

Validation budget réalisé 2002 et prévisionnel 2003

Le trésorier Patrick BRICAUD apporte quelques explications sur le bilan :

-apurement des créances dues à la fédération, néanmoins continuation d'actions pour recouvrer ces dettes.

-étalement de la somme due pour les études sur le dossier Roissy sur 10 ans, durée totale du projet.

-comptabilisation réelle des licences 2002 en extrayant les licences nouvelles prises de septembre à décembre.

Patrick BRICAUD tient à remercier l'ensemble des membres du Comité de Direction pour leurs efforts d'économie et les présidents des commission arbitrage et scorage qui ont fait une vérification sérieuse des notes de frais afin d'éviter des travers.

La banque HERVET est satisfaite de notre tenue des comptes et selon les conseils de cette dernière, des SICAV sans risque seront souscrites lors d'entrées importantes sur nos comptes. Le président soulève le problème du changement d'administrateur judiciaire et des lacunes de maître de Thore.

l'avocate de la Fédération a été saisie de l'affaire.

Plusieurs membres évoquent la créance d'un ancien président de la fédération, il est souligné que le Comité de Direction n'a jamais voté l'annulation de la dette.

Vote sur le bilan :

14 oui, 1 abstention.

Validation des textes fédéraux

Des remarques sont faites sur les corrections à apporter aux textes qui seront proposés à l'Assemblée Générale.

Election des Présidents pour les commissions vacantes

Commission de la lutte contre le dopage :

Commission de 1^{ère} Instance : 1 candidat, Patrick TUGAULT : *Vote : 13 oui / 2 non*

Commission d'Appel : 1 candidat, Jacques COLAS :

Vote : 15 oui

Commission Fédérale Scorage et Statistiques :

1 candidat : Matthieu LAURENT : *Vote : 15 oui*

Commission Juridique :

2 candidats : Patrick TUGAULT – André PARKER

André PARKER : 11 oui

Patrick TUGAULT : 2 oui

Bulletins blancs : 2

Commission Financière : en l'absence de candidats, le président propose la suspension temporaire de cette dernière : *Vote 14 oui – 1 non*

Mérite Fédéral

Il est proposé au Comité Directeur la liste des candidats proposée par le bureau fédéral, après vote à bulletin secret, les personnes suivantes recevront le mérite fédéral lors de l'assemblée générale :

-dirigeant :

Alain MARCHI

-entraîneur :

Jean-Michel MAYEUR

-joueuse :

Atti EIJ-ACHILLE

-joueur Cricket:

M. AYYAVVORAJU

-arbitre :

Gin BATS

-scoreur :

Aude GEORGELIN

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

1° Etablissement d'une feuille de présence, appel des membres,

2° Ratification du Procès verbal de la précédente Assemblée Générale,

3° Rapport d'activité du Comité de Direction :

- rapport moral,

- rapport des Commissions Fédérales,

- rapports des Comités Nationaux
- rapport de la Direction Technique Nationale

4° Remise des Mérites Fédéraux

5° Rapport et nomination des Vérificateurs aux Comptes,

6° Approbation des comptes de l'exercice clos et du budget prévisionnel 2003

7° Remplacement des membres du Comité de Direction ayant ouvert vacance,

8° Adoption ou modification des Statuts, du Règlement Intérieur Fédéral

9° Approbation du déménagement du Siège Fédéral

10° Validation du Règlement Intérieur de France Baseball

11° Vote sur la tarification des licences 2003-2004

12° Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

Trois candidats ont régulièrement déposé leur lettre de candidature et leur CV.

-Marie DE RIOLS : Collège Sportif de Haut-Niveau

-Alexandre SCHERER : Collège Baseball

-Olivier DUBAUT : Collège Cricket et Collège Baseball

Ces candidats sont régulièrement licenciés.

Championnats Baseball

Jean-Marie MEURANT explique le retard de l'établissement des championnats et l'effort de la CNSB à prévenir les clubs de se mettre en règle selon le souhait du Comité de Direction de la Fédération.

Deux cas posant problème :

SAVIGNY SUR ORGE : non paiement d'une amende d'arbitrage de 600 €

Sur l'exclusion et à bulletin secret :

Vote : oui : 7 / non : 8

Le Club devra avoir payé son amende avant le lundi 12 heures au risque d'être retiré du Championnat.

Monsieur Denis-Didier ROUSSEAU annonce sa démission du Comité de Direction.

BRON-SAINT-PRIEST : non prise de licence à ce jour.

Sur l'exclusion du club du Championnat :

Vote : 6 oui / 8 non / ne participant pas au vote : 1

Ce club devra avoir pris ses licences avant le lundi 12 heures au risque d'être retiré du Championnat.

Challenge de France

Avec le retrait de Nice du Championnat Elite, il convient de trouver une huitième équipe afin d'harmoniser le tournoi et de disputer plus de rencontres. Jean-Marie MEURANT propose d'inviter une équipe de Nationale comme sparring-partner. Sur la proposition d'inviter une équipe :

Vote : 14 oui / 1 non participant pas au vote.1

André PARKER souligne que le challenge de France est considéré comme une coupe de France et qu'il est logique que cette équipe figure dans le classement. Il est proposé de puiser dans les équipes de Nationale selon leur classement en fin de saison 2002. L'avenir de SAINT-PRIEST est incertain en Nationale puisque non à jour, il est proposé que LA GUERCHE soit invité :

Sur la proposition d'inviter LA GUERCHE au challenge de France :

Vote : 10 oui / 2 contre / 1 abstention / 1 ne participant pas au vote.

Sur la proposition que LA GUERCHE figure dans le classement :

Vote : 9 oui / 1 non / 3 abstention / 1 ne participant pas au vote.

Alain MARCHI soulève le problème des péréquations de ce Challenge et demande si l'on doit inclure le club de PESSAC dans le calcul :

Vote : 10 oui / 3 abstentions / 1 ne participant pas au vote / 1 contre les péréquations en général.

Divers

Sébastien Viale fait une remarque sur le prix des licences et demande que le Comité de Direction acte pour faire descendre le prix de la licence de Membre à titre Individuel à 40€

Sur cette proposition :

Vote : 11 oui / 2 abstentions / 1 contre / 1 ne participant pas au vote.

Un point est fait sur la venue des Hollywood Allstars qui effectueront trois matchs de softball et des tournois de golf à Paris. La société ARISTEA est en charge de ce dossier. La fédération ne dépensera rien sur cet événement et selon les estimations de la société ARISTEA, les recettes pour la fédération pourraient s'élever à 60 000 euros.

Si le projet n'est pas faisable pour le 1^{er} mai, ARISTEA annulera la tournée. Il est convenu d'un tarif préférentiel pour les licenciés afin d'assister aux matchs de softball. Les membres du Comité de Direction auront accès aux places VIP.

Journée Sports de Batte : Après vote, le 21 septembre est retenu comme date officielle autour de la quelle, la fédération mettra en place une communication spécifique.

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR ainsi que le premier vice-Président, Jean-Marie MEURANT regrettent la démission de deux de ses membres et souhaitent qu'ils reviennent sur leur décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 18 heures.



2003

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2003

N°3

PROCES VERBAUX

Mars 2003

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

BUREAU FEDERAL
Du 15 mars 2003**Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Président,
Patrick BRICAUD, Trésorier
Alain MARCHI, Trésorier Adjoint
Jean-Marie MEURANT, Vice-Président
André PARKER, Secrétaire Général
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice-Président
Sébastien VIALE, Vice-Président
Fabien CARRETTE, Secrétaire Général Adjoint

Assistent :

Frédéric DELANNOY, DTN
Nathalie PARKER, Présidente France Softball
Olivier DUBAUT, Président France Cricket
Amaury LAUNAI, Responsable Administratif

Ouverture de la séance à 14 heures par le Président.

Il tient à préciser que le Bureau Fédéral doit donner les orientations au Comité Directeur.

Le Président décide de commencer la séance par quelques informations d'ordre général.

Informations générales**Convention d'Objectifs**

La Convention d'objectifs a été déposée dans la semaine au Ministère des Sports. La demande est actuellement à l'étude et sera vraisemblablement accordée au mois d'avril. En accord avec la DTN, la demande a été augmentée pour le Haut-Niveau et légèrement diminuée pour le DAS mais dans des proportions moindres que prévues.

Siège Fédéral

Le Président souligne la hausse d'activités au niveau du siège fédéral et notamment depuis le départ de Céline BERTON. Amaury LAUNAI assumera désormais les responsabilités de Céline BERTON jusqu'à son retour de congés maternité. Par ailleurs il convient de noter l'arrivée de Monsieur Jean-Louis GIANCARLO en charge de la comptabilité. Le Président insiste sur

l'excellent travail réalisé jusqu'ici par Monsieur GIANCARLO.

Site de Roissy

Une présentation de la première maquette du site de Roissy sera tirée à 5000 exemplaires courant juin 2003.

Une première version pour le concours d'architecte a été décidée (cf plan). L'ouverture du site est prévue pour Avril-Mai 2005. Une présentation officielle sera effectuée le 3 Avril 2003 au Ministère des Sports, à la Région Ile-de-France, Jim SMALL (MLBI) ainsi qu'à la presse régionale. La Présidente de France Softball et le Président de France Cricket sont invités par le Président FFBSC à être présents lors de cette présentation.

Magazine Fédéral

Présentation d'une nouvelle mouture réalisée par P.CALLEWAERT.

P.CALLEWAERT a décidé de ne pas continuer de s'occuper du journal fédéral pour plusieurs raisons et notamment compte-tenu des difficultés à obtenir des réponses et des infos de la part des cadres techniques et des élus. De plus P.CALLEWAERT a rencontré des difficultés concernant un article sur l'arbitrage. Monsieur NAGEL a estimé que les questions posées étaient orientées et qu'il s'agissait d'une « vengeance personnelle » de Monsieur CALLEWAERT, joueur du PUC en 2002.

Monsieur DUFOUR rappelle que le journal fédéral est prévu par les règlements fédéraux et déplore le fait que Monsieur CALLEWAERT soit amené à abandonner cette mission. Monsieur DUFOUR rappelle que le travail effectué a été entièrement bénévole.

Fabien CARRETTE tient à ce que Monsieur CALLEWAERT soit remercié et déplore la passivité de certains professionnels.

Opening Day

Présentation de l'Affiche et du Roadshow.

2000 personnes sont attendues sur les 2 jours. E-P. DUFOUR tient à remercier Yohan COUVANT et Aurélie BEDOCHA pour le travail accompli pour cet événement. Les deux stagiaires bénévoles ont notamment réuni un groupe de travail de 5-6 personnes pour l'organisation de cet événement.

EP DUFOUR souhaite une mobilisation forte et d'un maximum de personnes et rappelle qu'un partenariat a été mis en place avec la Ligue IDF pour cet événement.

Communication

Le Président a informé le Comité Directeur que le Bureau doit lui soumettre la signature d'un contrat de partenariat avec une société de communication « Pure Events », gérée par Monsieur ALRAND et son épouse. Cette proposition de partenariat s'effectue sur la base d'un forfait mensuel de 585 € pour la couverture communication de 6 événements (dossiers de presse, dossiers de présentation, organisation...). Dans un premier temps les 6 événements choisis relèvent uniquement du Baseball. Le Cricket et le Softball nécessitent une meilleure prévisibilité.

Monsieur MARCHI regrette que les finales Softball et Cricket ne fassent pas partie du forfait annuel avec « Pure Events » pour 2003 et propose de renégocier le contrat afin d'inclure ces événements.

Le GPA renouvelle son sponsoring pour cette année. GPA finance notamment des banderoles, T-shirts et panneaux pour diverses manifestations (challenge de France, opening day...). De plus un projet est actuellement à l'étude pour l'intégration des athlètes de Haut-Niveau ainsi qu'une mise à disposition d'une assistance complète dans différents domaines.

La valorisation du partenariat du GPA peut être estimée à 350 000 frs soit environ 50000 €.

Boutique

Il a été confié à la société « Pure Events » la confection de nouveaux T-shirts et casquettes.

Balles

Le Président explique qu'une erreur a été commise dans le courrier envoyé aux clubs. Le terme « exclusif » étant inapproprié. Le Président rappelle que la Fédération peut uniquement recommander des balles correspondant à des critères techniques précis. La société BARNETT s'est montrée menaçante envers la Fédération.

Afin de remédier à cette erreur de sémantique, la FFBSC a décidé de procéder à un nouvel appel d'offres pour des caractéristiques très précises.

Un nouveau courrier sera donc envoyé aux clubs et il sera procédé à un erratum au cours de l'Assemblée Générale.

La FFBS ne centralisera pas les commandes de balles autres que Diamond D1 pro.

Le DTN et le Secrétaire Général sont allés en Hollande pour visiter les futurs locaux de l'Equipe de France et à cette occasion ont passé commande de 1200 douzaines de balles à SSK Europe. 400 douzaines de balles ont déjà été commandées par les clubs.

L'appel d'offres pour les balles sera renouvelé dès juin pour la saison 2004 ;

Commissaire aux comptes

Monsieur BRUNEL a soulevé au Président un problème grave. Compte - tenu de la hausse des partenariats, (+ de 500000 frs prévus en 2003), la FFBS va être soumise à TVA. C'est pourquoi Monsieur BRUNEL conseille à la FFBS de se pencher sur la création d'une éventuelle société professionnelle qui aurait notamment pour objet de supporter le versement de la TVA.

Le Bureau fédéral a ainsi missionné Patrick BRICAUD et Amaury LAUNAI pour réfléchir à la création d'une telle structure

Site de ROISSY

Le Président propose un visionnage du CD-ROM de la présentation du site de Roissy et explique que d'autres animations sont à venir et que certaines modifications à apporter. Le CD-ROM a été réalisé par Monsieur Jean-François BIERE.

Monsieur THEVENON a été missionné pour vendre le CD-ROM aux 300 Entreprises présentes sur le site de Roissy. Le CD-ROM sera distribué gratuitement aux clubs de France. Le Président demande à l'ensemble des membres du Bureau de fournir des photos des équipes nationales et remercie le Président de France Cricket pour les photos qu'il a fournies.

Le DTN précise que le Président de la Pony League a été très enthousiasmé par le CD-ROM.

Assemblée Générale du 16/03/2003

Décompte des voix

Deux contestations sont parvenues au siège administratif : le Club des « Jimmers » de Saint-Lô et le Club des « Old Bones » de Montpellier.

La contestation du club de Saint-Lô n'est pas recevable car n'est pas parvenue sous pli recommandé.

La contestation du club de Montpellier a été admise (3 voix pour, 1 abstention).

Nouvelle-Calédonie : Le Président fait un point sur la Nouvelle Calédonie : un virement bancaire a été effectué en Novembre 2002 afin d'effectuer une mise à jour des cotisations 2002 et 2003 et des licences. Par conséquent

les clubs sont autorisés à voter à l'Assemblée Générale.

Vote du Bureau : Pour à l'unanimité

Cotisations 2002

Alain MARCHI explique qu'il a effectué de nombreuses relances pour les cotisations 2002. Des radiations doivent être effectuées :

- « 017005 » : DROSERS de MONTENDRE

- « 069018 » : Villefranche-sur-Saone (fusion absorption)

- « 051004 » : Expos de Reims

- « 051011 » : Tinquieux

- « 059004 » : White Socks de Villeneuve d'Ascq

- « 021004 » : Dijon Université Club

- « 029006 » : Espadons de Quimper

Vote du Bureau : Pour à l'unanimité.

Alain MARCHI s'interroge sur l'utilité de radier des clubs tels que Euro Cricket, Cercle Sportif Tamoul et Sarracens car la régularisation doit s'effectuer sous peu. Le Président de France Cricket assure que ces clubs sont en activité et assure qu'ils régulariseront rapidement.

Demandes d'admission de membres à titre individuel

Le Comité Directeur doit voter pour agréer Messieurs les membres de la *Commission Médicale*,

Eric-Pierre DUFOUR, Patrick TUGAULT, Patrice BIENFAIT, Pierre DOURDOU, Ghislaine ETHIER, Hervé FAGNONI, Simon HEWITT, Jean-Sébastien MENIGOZ et Pierre VEILLOT comme membres à titre individuel de la Fédération.

Vote du Bureau : Pour à l'unanimité.

Sportif

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, demande que les grandes décisions sportives soient prises au Comité Directeur du mois de juin 2003 et non au mois d'octobre comme cela a souvent été le cas.

Deux demandes D'Entente : Pilgrims

- Chevry 2 pour le Baseball en catégorie Junior. Motif : Plus d'équipe junior Baseball pour Chevry. La Ligue Ile de France a donné son accord.

Vote du Bureau : Pour à l'unanimité.

Bron - Meyzieu - Saint-Priest.

Vote du Bureau :

Pour à l'unanimité sous condition de vérification de l'autorisation par les textes d'une convention tripartite.

Fusion : Demande de Fusion-Absorption entre Villefranche - Villefontaine (Club absorbant) : les deux clubs ont apporté un P.V., en date du 26/10/2002, faisant état de cette demande.

Vote du Bureau : Pour à l'unanimité.

Comités Départementaux : CD 78 : 6 clubs mais aucun Président à la tête du

CD. Les clubs veulent dissoudre le CD mais n'ont pas le droit. Le Secrétaire Général se propose d'effectuer un e réunion pour régler le problème.

CD 34 : le CD n'existe pas et la Ligue semble présenter des difficultés de fonctionnement.

CD 71 : 2 clubs mais le CD a été dissout.

Direction Technique Nationale :

Le Directeur Technique National présente sa demande de Convention d'Objectifs 2003 au Ministère.

Le nombre de compétitions est important pour 2003 notamment les déplacements à l'étranger.

Une augmentation de plus de 40% en moyenne par rapport à 2002 a été effectuée, notamment plus de 65% pour le Haut-Niveau.

Sur le D.A.S., le DTN prévient que toute la demande ne sera pas satisfaite compte tenu de la politique actuelle du Ministère des Sports.

Le Président DUFOUR rappelle qu'au cours des Etats Généraux du Sport, le Président du CNOSF a mis le point sur le rééquilibrage entre les Fédérations. C'est un argument à avancer lors de la négociation de la CO.

Compte tenu des restrictions à prévoir, il faut faire un choix (politique) entre soit la réduction de l'ensemble des actions d'un pourcentage égal à la somme non obtenue sachant que certaines actions ne peuvent pas être beaucoup réduites; soit suppression de préparations ou de certaines actions, mais en baseball notamment, ce sont des compétitions alors qu'en softball ce ne sont que des regroupements mais peu coûteux.

Cette décision appartient au Comité Directeur.

Vote du Bureau : Pour conserver les objectifs en diminuant certaines actions.

Le DTN présente un document du Ministère sur les modalités de sélection des athlètes pour les JO.

Finances :

Le Commissaire aux Comptes stipule dans son rapport une économie de près de 500000 francs sur les notes de frais de 2002 comparativement à 2000. Mais après étude du Président, il semble que certains cadres doivent doubler leurs efforts.

Il faut arriver à mieux anticiper ; selon le DTN c'est un problème de relation entre l'Administratif et la DTN. Le Secrétaire Général rappelle qu'il faut un meilleur suivi des stages car certaines notes de frais ont été présentées en février 2003 alors que les actions datent d'Octobre ou Novembre 2002.

Après rappel des procédures en matière comptable, il est décidé que les notes

de frais doivent parvenir au plus tard un mois après la fin des actions.

Eric-Pierre DUFOUR explique au Bureau que 4700 euros de créances ont été abandonnées par la FFBS sur le plan des écritures comptables mais que la Fédération va faire son possible pour aller chercher ces créances dormantes. Le Bureau doit se prononcer sur la volonté de prendre un avocat afin de récupérer ces créances.

Vote du Bureau : Pour à l'unanimité. Cette avocate sera Maître Céline GROMEK.

Intervention du Secrétaire Général :

Le SG rappelle que Monsieur PATUREL a pris la présidence de la Commission Nationale Sportive Baseball alors qu'il est toujours directeur sportif de Bois Guillaume (N1). Monsieur PATUREL doit effectuer un choix très rapidement dans un souci de neutralité.

Dossier PALMIER : Suite au licenciement de Madame PALMIER Nicoline, la FFBS a été assignée aux Prud'hommes. L'Audience est normalement prévue pour le mardi 18 Mars mais l'avocate chargée de représenter la Fédération demande un report car elle plaidera aux Assises ce jour là.

Siège Fédéral :

Le Président a eu une réunion avec le personnel car il y a une baisse de la satisfaction des licenciés.

En accord avec la Directrice Administrative et le Responsable Administratif adjoint, le Président décidé de laisser jusqu'à fin mars aux employés en cause. Une décision sera prise en fin de mois en fonction de l'amélioration ou non du travail.

Un système de notation a été mis en place. Le Président propose d'augmenter JS MENIGOZ qui est en poste à la Fédération depuis 3 ans et dont le travail mérite d'être récompensé.

Vote du Bureau : Pour à l'unanimité sauf 1 abstention.

Il a été décidé en accord avec le Président de France Cricket de procéder à une avance permanente au profit de l'Assistant Cricket afin d'éviter les problèmes d'avance de charges sur salaire.

CFPM :

Sébastien VIALE a été saisi par JL PATUREL pour le cas de Saint-Lô. Selon S.VIALE le club de Saint-Lô a un comportement de fraude avéré : justificatifs de mutations truqués, joueurs sans licence. Il semble que certains cas ne soient plus du ressort de la CFPM mais du ressort du Secrétaire Général. S.VIALE interroge le Bureau sur l'attitude à adopter vis à vis du club.

Le Bureau décide qu'avant toute décision, il faut que les fraudes soient avérées.

S.VIALE informe le Bureau que pour les dossiers refusés il n'y avait pas de justificatifs et pas de changement de Ligue.

Intervention de la Présidente de France Softball

La Présidente remet à tous les membres une note explicative sur les engagements de remboursement auprès des clubs pour les sommes engagées pour des actions non menées à terme. (cf note)

Le Président DUFOUR regrette que l'on s'engage à payer une somme en début de compétition sans savoir si France Softball sera capable de l'honorer.

De plus il semble que la somme totale des 3000 euros que France Softball s'est engagée à reverser soit sur ses fonds propres et non sur les fonds de la compétition alors que France Softball doit verser de l'argent à la Fédération. Pour le Président et le Trésorier, l'aide reversée aux clubs doit être ponctionnée sur les frais d'inscription.

La Présidente de France Softball explique que le remboursement sera de 200 euros.

La Présidente de France Softball admet de ne reverser aux clubs que 100 euros au lieu des 200 € initialement prévus.

Vote du Bureau. Ne participe pas au vote Eric DUFOUR:

Pour le remboursement de 100 euros

Vote : Pour = 6 voix Abstention = 1 voix Contre = 1 voix

Pour le remboursement de 200 euros :

Vote : Pour = 0 voix Contre = 7 voix Abstention = 1 voix.

Intervention du trésorier Général :

Le Trésorier explique que 2003 sera une année très difficile au point de vue comptable, notamment en raison du trait tiré sur les créances de la Fédération mais également au vu du nombre de projets.

Il appelle à la mobilisation pour chercher un maximum de financement et éviter d'engager la Fédération. Le Trésorier souhaite également une meilleure appréhension pour réduire au mieux les dépenses. Il interpelle les membres du Bureau fédéral sur l'ensemble des « clients douteux » du Grand Livre Comptable et les invite à regarder au sein de leur club respectif.

Questions Diverses :

Alain MARCHI souhaite savoir quelles actions vont être sacrifiées ou tranchées en cas de diminution de la CO ; quels événements vont subir une coupe sombre

Le DTN rappelle qu'il faut estimer auparavant les besoins, les projets, les objectifs, en accord avec le Président de la FFBS et les Présidents des 3 entités.

COMITE DIRECTEUR **Du 16 mars 2003**

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR, Serge BASTIEN, Patrick BRICAUD, Fabien CARETTE, Emmanuel DUBAUT, Eric DUFOUR, Alain MARCHI, François MAYS, Matthieu LAURENT, Jean-Marie MEURANT, Gérard MOULIN, André PARKER, Nathalie VALENTE-PARKER, Denis-Didier ROUSSEAU, Sébastien VIALE.

Excusés :

Pascal BARAN, Alexandra BOISSELIER, Olivier CHARLIONET, Christine FREY, Erwan GODET, Thomas NAGEL, Fabien PROUST, Davy SOUSSAINTJEAN.

Assistent :

Frédéric DELANNOY, Olivier DUBAUT, Amaury LAUNAIS.

Ouverture de la séance à 09h00 heures par le Président.

Procès verbaux

Validation à l'unanimité du procès verbal du Comité Directeur du 26 janvier 03.

Assemblée Générale

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, rappelle que le Comité Directeur est réuni pour statuer sur l'attribution du nombre de voix pour l'AG qui aura lieu dans l'heure qui suit.

Rappel des 2 réclamations :

- Club de Saint-Lô = réclamation refusée car le courrier n'a pas été envoyé dans le respect de la procédure (pas d'accusé de réception).
- Club des Old Bones de Montpellier = réclamation admise par le Bureau Fédéral en date du 15/03/03

Le Président fait un point sur la Nouvelle Calédonie : un virement bancaire a été effectué en Novembre 2002 afin d'effectuer une mise à jour des cotisations 2002 et 2003 et des licences. Par conséquent les clubs sont autorisés à voter à l'Assemblée Générale.

Vote à l'unanimité.

Radiations

Alain MARCHI explique qu'il a effectué de nombreuses relances pour les cotisations 2002. Des radiations doivent être effectuées :

- « 017005 » : DROSERS de MONTENDRE
- « 069018 » : Villefranche-sur-Saone (fusion absorption)
- « 051004 » : Expos de Reims
- « 051011 » : Tinquieux
- « 059004 » : White Socks de Villeneuve d'Ascq
- « 089014 » :
- « 021004 » : Dijon Université Club
- « 029006 » : Espadons de Quimper

Vote à l'unanimité.

Rapport du BUREAU FEDERAL du 15/03/03

Balles

Le Président rappelle qu'un appel d'offres a été effectué auprès de divers fournisseurs et qu'après résultat c'est « Diamond Europe » qui propose le meilleur prix, c'est pour cela que la Fédération a fait un courrier officiel pour proposer ces balles. Il y a eu une erreur de syntaxe dans le courrier dans la formule « seule balle homologuée du championnat ». Un nouveau courrier sera proposé aux clubs au cours de l'AG pour officialiser une norme de balle.

Enfin, le Président précise que le traitement des commandes sera effectué en priorité pour les clubs de N1 et Elite.

Communication

Le Président présente les différents éléments de communication nouvellement arrivés à la Fédération : les flammes GPA à mettre autour des terrains de l'Elite.

Il expose également les perspectives en matière de communication : la société Pur'Events a proposé ses services moyennant 585 euros/mois pour travailler sur 6 événements annuels. Le travail consistera en la rédaction de dossiers de presse, dossiers de partenariat, Animation, Mise en place, Marketing sur divers événements.

Le Président demande au Comité Directeur l'autorisation d'engager les négociations avec la Société Pur'Events, dans le cas positif, il s'engage à envoyer à chacun des membres l'ensemble des dossiers.

Vote à l'unanimité.

Comptabilité

Le Commissaire aux comptes a tenu à attirer notre attention sur le fait que les bénéfices prévus pour 2003 sont supérieurs à 500 000 francs, par conséquent la Fédération sera assujettie à la TVA. Par ailleurs il faut prendre en compte les frais de fonctionnement du futur site de Roissy.

Convention d'Objectifs

Il est prévu que la CO soit versée fin Mars ou début Avril. Une augmentation supérieure à 5% est prévisible mais la totalité de la demande ne sera pas satisfaite.

Une présentation rapide est effectuée par le DTN sur la demande de CO. Il explique que des coupes devront être effectuées sur différentes épreuves ; le Bureau Fédéral et le Président sont d'accord sur ces coupes à effectuer. Il faudra établir des priorités en accord avec les membres de la DTN et du Comité Directeur.

DAS : Hausse de la demande. Actions majeures :

- Développement et Formation.

- Ouverture aux nouveaux publics.
- Etudes liées au fonctionnement du centre national.

Vote à l'unanimité.

Serge BASTIEN déplore l'absence de moyens financiers en Haut-Niveau sur les cadets et minimes. Le Président se dit en attente d'un projet concret et que par ailleurs 4 regroupements ont été prévus. Cependant, l'invitation à la Coupe du Monde à Tai-Wan a été refusée car cela représentait un coût trop important pour la Fédération.

Enfin le DTN confirme la démission de Eric DEDIEU et informe qu'il a effectué une proposition à Serge BASTIEN. Ce dernier a demandé un délai de réflexion.

Intervention de G.MOULIN qui émet le souhait que les clubs soient mieux informés quand certains de leurs joueurs sont sélectionnés ou présélectionnés en EDF. Le Président et le DTN soulignent néanmoins l'effort fait ces derniers temps et notent une nette amélioration.

E.DUBAUT demande à ce que les clubs soient informés des possibles regroupement et des candidatures à poser pour les futurs stages.

Divers :

Le Président souligne l'intervention de la Fédération concernant les problèmes d'homologation des terrains rencontrés pas Bois Guillaume. L'intervention de la Fédération a permis la résolution du problème dans de rapides délais. Il souhaite que tous les clubs fassent appel à la FFBS dans ce genre de difficultés.

ASSEMBLEE GENERALE Du 16 mars 2003

Ouverture de Séance à 10h45

Le quorum n'étant pas atteint à 10 heures 45, et en attendant les 12 voix manquantes, l'ensemble des participants souhaite commencer à débattre des thèmes mentionnés au chapitre divers à l'ordre du jour.

Est notamment évoqué le problème de la commande de balles. Le Président rappelle que le Comité Directeur a procédé à un appel d'offres auprès de 6 sociétés en Janvier 2003. Le quiproquo qui suivit est lié à une erreur de sémantique dans le courrier faisant état du résultat de l'appel d'offres : la balle Diamond D1 Pro n'est pas la seule officialisée par la FFBS mais elle est recommandée compte tenu de son excellent rapport « qualité-prix ».

Le Secrétaire Général remet à tous les clubs un nouveau courrier faisant état des 7 balles officialisées par la FFBS pour le championnat N1 et Elite.

Le Président présente ses excuses pour ce malentendu et émet le souhait qu'à

l'avenir la discussion soit préférée à l'échange d'insultes comme ce fut le cas sur le forum.

Présentation de la Société HUK ; Société spécialisée dans l'aménagement d'équipements sportifs et notamment tout ce qui est filets et matériel.

Le Président explique en quoi la Fédération peut être un soutien pour les clubs en prenant pour exemple le club de Bois-Guillaume. La Fédération s'est déplacée auprès des instances municipales pour appuyer la demande du club de maintenance et d'homologation des terrains. Le Président souhaite que les bénévoles fassent appel à la Fédération dans ces situations.

Présentation du personnel fédéral et remerciements pour le travail fourni au cours de l'année et notamment la préparation de l'Assemblée Générale. Présentation de Jean-Louis GIANCARLO, en charge de la partie comptable de la Fédération en remplacement de Céline BERTON. Le Président tient à le féliciter et le remercie pour son implication et son efficacité.

Projet de Roissy :

Nouvelle Présentation du site. Le Président tient à remercier son prédécesseur pour avoir engagé le processus jusqu'en 2008. Le projet a été repris dans son ensemble pour tout ce qui est compétition, formation....

Au cours des 3 derniers entretiens, il faut noter l'accord de la Région et du Ministère des Sports. La CCRPF est susceptible de donner son accord en Novembre.

La FFBS multiplie ses contacts : MLBI et CIO et remercie la MLB Europe pour son investissement représentant 20% du montant global du projet et « Baseball Tomorrow » pour s'être engagé à verser 200 000 €

Le Président rappelle que c'est un projet à faire vivre qui n'est ni élitiste ni le jouet de la fédération mais un choix pour Paris 2012, un projet ambitieux qui doit bénéficier à tous les membres de la Fédération.

A cette occasion le Président annonce que le Championnat d'Europe de Softball 2004 sera organisé sur le terrain de Thillay, ce qui prépare la CCRPF à l'organisation d'un événement.

Enfin, le Président explique que le tarif des licences n'entre pas en compte dans le fonctionnement de Roissy

Jeux Olympiques :

Une question de l'assistance quant à l'avenir incertain du Baseball et du Softball aux Jeux Olympiques. Le Président explique que l'IBAF et l'ISF ont demandé l'intervention des fédérations nationales. Le Président du

CNOSF, Henri SERANDOUR se dit prêt à soutenir le Baseball et le Softball. Le CIO a lancé une étude visant à réduire les coûts des JO pour 2004. L'IBAF a réduit les coûts des épreuves : diminution du nombre de places, du nombre de terrains....

APPEL DES MEMBRES

A 11 heures 30 le quorum est atteint par 182 voix sur 350. *Le total des voix des clubs s'élève à* L'assemblée générale pouvant valablement délibérer, le Président déclare l'assemblée générale de la FFBSC ouverte.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 17 MARS 2002

Le Secrétaire Général présente au vote le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 mars 2002.

Pour : Unanimité

RAPPORT D'ACTIVITE RAPPORT D'ACTIVITE MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Le Secrétaire Général présente son rapport moral. *(Cf document)*

Le Secrétaire Général rappelle qu'il a pris ses fonctions au mois de Novembre 2002 et qu'il y a énormément de travail à faire pour se rapprocher des Ligues, Comités Départementaux et Groupements Sportifs.

Aucune Question posée par l'assistance.

Le Président DUFOUR rappelle que 2002 a été une année difficile au niveau du siège administratif. Il a été demandé au siège de se restructurer car il faut être capable de répondre aux attentes des licenciés. C'est pourquoi des procédures comptables et administratives ont été mises en place.

Le Président rappelle que la Fédération est certes là pour aider l'ensemble des membres de la Fédération mais il souligne les difficultés financières rencontrées par la Fédération. Il rappelle que la Fédération a mise en place l'action intitulée « 1 ligue, 1 Comité Départemental, 1 projet » ; pour tout projet le Comité Directeur valide 1 mode de financement. Or à ce jour, rien n'a été proposé. Par conséquent les critiques envers la Fédération doivent être relativisées.

Divers :

Affaire TREHET-FFBSC : l'Appel de Monsieur TREHET sera porté devant les tribunaux à la fin de l'année.

Restructuration du siège : Plusieurs licenciements pour cause d'incompétence au niveau du siège fédéral.

Avertissement à l'encontre des Ligues et Comités Départementaux. Trop de

Ligues fonctionnent sans CD ou trop de CD ne sont pas réactivés. Le Président annonce qu'en cas de disfonctionnements ou de non-respect des exigences fédérales, il sera contraint de demander le retrait de l'agrément. Cela est d'autant plus regrettable que les Ligues et CD ont de fortes possibilités de financement à condition que les dossiers soient bien remplis.

Rappel de l'état des conventions avec le milieu scolaire :

- UNSS ; Une équipe de l'UNSS a été conviée à participer à la « Little League » en Pologne
- USEP (à l'étude)
- FFSU (il faut étudier les équipes engagées)

Projet d'une Fédération francophone : Ce projet avance à grands pas et est très important pour le projet de Roissy. La Fédération est allée cette année au Cameroun et est en contact avec le Canada. Par ailleurs le Secrétaire d'Etat à la francophonie et le bureau francophone du Ministère des Sports ont émis la possibilité d'obtenir des subventions. A l'heure actuelle la Fédération est en cours de rédaction des statuts. Les Présidents des Fédérations francophones ont prévu de se rencontrer au mois de Novembre lors du congrès de l'IBAF. Enfin, le Président émet l'espoir de voir le Baseball et le Softball aux Jeux de la Francophonie.

Paquetage : Le Comité Directeur de la FFBSC a décidé d'attribuer un paquetage d'une valeur de 500 dollars à chaque club nouvellement affilié. Les clubs bénéficiaires sont le PIOLENC (n°084004), FIRE HORSES (n°035010) affiliés par le Comité Directeur du 25/01/2003 et le COCC Section Baseball « Les Angels » (n° 024012) affilié par le Comité Directeur en date du 22/06/2002.

Vote du Rapport moral : Unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Les commissions ci-dessous n'ont pas transmis de rapport :

- Commission Nationale Sportive Baseball
- Commission Nationale d'Arbitrage Baseball
- Commission Fédérale Communication
- Commission Scoring et Statistiques
- Commission fédérale Juridique
- Commission Fédérale Prêts et Mutations
- Commission Fédérale Sport en Entreprise
- Commission Fédérale Informatique
- Commission Fédérale jeune

Le rapport de la Commission des Terrains est transmis ce jour à l'ensemble des groupements sportifs présents.

Il est adopté à l'unanimité.

RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

En Baseball, les événements majeurs ont incontestablement été le Championnat d'Europe cadets et le Championnat du Monde Universitaire dont l'objectif a été d'aguerrir les futurs joueurs de l'équipe de France.

Le DTN souligne l'arrivée de Brad DOSS, de Gerardo LEROUX et de Pierre VEILLOT ce qui signifie que les moyens ont été renforcés autour de G.COSTE et de A. SALLEE. Il a été mis en place une stratégie d'un suivi individualisé des joueurs.

En Softball, Les Championnats d'Europe Cadets et Juniors ont été préparé dans des conditions difficiles ce qui explique en partie les résultats inférieurs aux espoirs fournis en début d'année. L'explication de ces résultats réside essentiellement dans une question de moyens.

En Cricket, les résultats obtenus sont satisfaisants.

Dopage : les problèmes de dopage connus cette année ont tous concerné le cannabis. Appel à la vigilance des Ligue surtout auprès des jeunes en pôle. Le Président rappelle qu'Eric DUFOUR a pris en charge la commission médicale et que la commission dopage va connaître sa première réunion prochainement.

REMISE DU MERITE FEDERAL

Le Comité Directeur de la Fédération a décidé d'attribuer 6 mérites fédéraux pour l'année 2002. Les lauréats sont :

- Alain MARCHI (Catégorie Dirigeant)
- Jean-Michel MAYEUR (Catégorie Entraîneur)
- Arun AYAVORDJAADU (Catégorie Joueur)
- Atty ACHILLE (Catégorie Joueuse)
- Gin BATS (Catégorie Arbitre)
- Aude GEORGELIN (Catégorie Scoreur)

SUSPENSION DE SEANCE à 13H

REPRISE DE SEANCE à 14H30

Divers :

Présentation de la Société SPORAME par Monsieur CERVANTES. La Société SPORAME est spécialisée en marketing sportif pour tout le sport amateur. Projet de valorisation des licences.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS ET DU BUDGET 2003.

RAPPORT DU TRESORIER FEDERAL

Le Trésorier, Patrick BRICAUD, tient à remercier Monsieur ARBOIN du cabinet FGC et Monsieur BRUNEL,

Commissaire aux Comptes pour leur collaboration et leur travail tout au long de l'année.

Le Trésorier présente son rapport. Il souligne les efforts faits sur 2002 et 2003 et la baisse des charges prévues de 977 000 euros à 850000 euros.

Patrick BRICAUD précise que toutes les sommes dues pour les pensions INSEP ont été passées en perte de même que les cotisations fédérales non payées. Cela représente au total (700 000 francs) 107 000 euros de créances. Pour autant, le Trésorier tient à préciser qu'il est hors de question d'abandonner ces créances et informe l'assistance qu'un avocat sera en charge de récupérer ces sommes.

Par conséquent il a été décidé en accord avec la Direction Technique Nationale de tout passer en perte pour 2002.

Intervention d'Alain MARCHI qui demande aux Ligues et CD d'être plus vigilants sur les cotisations et des clubs. Il existe un véritable problème de régularisation c'est notamment la raison pour laquelle il a été décidé que les ristournes promises aux clubs ne peuvent être versées compte tenu que 40% d'entre eux ne sont pas à jour de leur cotisation.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Rapport lu par Monsieur BRUNEL, Commissaire aux Comptes. Présentation du nouveau rapport obligatoire sur l'ensemble des conventions conclues.

Il souligne le gros effort fait au niveau du siège fédéral pour le suivi comptable quotidien.

APPROBATION DES COMPTES 2002 ET VOTE DU QUITUS

Il est procédé au vote d'approbation des comptes et du quitus à bulletin secret.

Votants : 185 Exprimés : 185 Il a été présenté et voté à bulletin secret

Oui : 159

Non : 6

Abstention : 20

Nuls : 0

Les comptes 2002 sont adoptés et le quitus en est donné par l'Assemblée Générale

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2003

Une présentation est faite du projet établi afin que d'ici 1 à 2 ans, les 3 entités soient complètement autonomes financièrement Le trésorier remercie les Présidents des 3 entités pour la présentation de leur budget. Le budget est basé sur 9000 licenciés car 8500 ont été décomptés en 2002. Mais le trésorier rappelle que le point d'équilibre se situe à 12000 licenciés.

Le Comité Directeur va étudier la possibilité de dégeler les remises aux clubs pour 2003-2004 mais le Président rappelle que 60% du Redressement judiciaire sont assurés par les Ligues et CD.

Il est procédé au vote du budget 2003 à bulletin secret.

Votants : 182 Exprimés : 182 Il a été présenté et voté à bulletin secret

Oui : 151

Non : 10

Abstention : 21

Le budget prévisionnel 2003 est adopté par l'Assemblée Générale.

REPLACEMENT DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR AYANT OUVERT VACANCE

Remplacement des postes vacants au Comité DIRECTEUR.

Les 3 Candidats pour les 3 postes à pourvoir sont élus :

- Marie de Riols :

168 votes « pour »

- Olivier DUBAUT :

134 votes « pour »

- Alexandre SCHERRER :

123 votes « pour »

Le Président souhaite la bienvenue aux 3 nouveaux membres du Comité Directeur.

ADOPTION ET MODIFICATIONS DES REGLEMENTS FEDERAUX

PRESENTATION DES PROJETS FEDERAUX

CREATION DU COMITE NATIONAL DE BASEBALL

Renumérotation des articles 59 à 61 en 58 à 60,

Adoption et Modification des textes fédéraux : des articles 58 à 63 du Règlement Intérieur,

Adoption du Règlement Intérieur des Comités Nationaux.

Votants : 182 Exprimés : 182

Oui : 182

Abstention : 0

Non : 0

PRETS ET MUTATIONS

Modification des articles 19, 20, 21 et 26 des Règlements Généraux

Les modifications sont votées à l'unanimité.

REGLEMENTATION MEDICALE

Modification des articles 46 et 47 du Règlement Intérieur,

Adoption de la Réglementation Médicale de la FFBSC en lieu et place de la Réglementation Médicale en Baseball, Softball et Cricket et de ses annexes votées antérieurement.

Les modifications et la Réglementation Médicale de la FFBSC sont votées à l'unanimité.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

L'article 56 concernant la Ligue Nationale des Clubs de Haut Niveau est suspendu à l'unanimité.

APPROBATION DU DEMENAGEMENT DU SIEGE SOCIAL

Projet de Roissy :

L'assemblée générale décide le déménagement du siège fédéral social de la Fédération, quand toutes les conditions seront requises, sur le site de Puiseux en France,

Votants : 182 exprimés.

Oui : 179

Non : 0

Abstention : 3

Divers :

- Modifications du Règlement Intérieur :

Vote à l'unanimité. Vote effectué à main levée.

VOTE SUR LA TARIFICATION DES LICENCES POUR L'ANNEE 2004

- Présentation du projet de modification des licences par Sébastien VIALE, membre du Bureau, du Comité Directeur et Président de la Commission Prêts et Mutations.

Rappel qu'une carte « Sport de bates » n'est pas une licence.

Rappel qu'il est nécessaire de posséder une licence autre que loisir pour pouvoir être dirigeant.

Le Président s'engage à diminuer le coût de la licence loisir pour 2004.

Prix des Licences :

Baseball et Softball Cricket

A : Senior, Junior

35 € 20 €

B : Cadet, Minime, Benjamin, Poussin

20 € 16 €

C : Loisir

12 € 12 €

D : Cotisation de Membre à Titre Individuel

40 €

E : Nouvelle Pratique SJCM et TB

15 €

Vote exprimé à main levée :

Non : 5 voix

Abstention : 10 voix

Pour : 168 voix

Le projet : La proposition est adoptée à la majorité des votes exprimés, par 168 voix pour, 5 contres et 10 abstentions.

Vœux

Aucun vœux n'ayant été émis, le Président remercie les participants et clôt l'Assemblée Générale à 18 heures.



2003

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2003

N°4

PROCES VERBAUX

Juin 2003

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU FEDERAL
Du 21 juin 2003****Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Président
Patrick BRICAUD, Trésorier
André PARKER, Secrétaire Général
Sébastien VIALE, Vice-Président
Fabien CARRETTE, Secrétaire
Général Adjoint
Christine FREY, Vice-Présidente

Assistent :

Frédéric DELANNOY, DTN
Nathalie PARKER, Présidente France
Softball
Amaury LAUNAI, Responsable
Administratif

Excusés :

Jean-Marie MEURANT, Vice-
Président
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice-
Président
Eric DUFOUR, Vice-Président

Ouverture de la séance à 15 heures par
le Président, Eric-Pierre DUFOUR

Informations générales**Agenda du Président :**

Le Président présente l'ensemble des
rendez-vous qu'il a pu avoir depuis le
dernier Bureau Fédéral et fait un bilan
des tous ces entretiens.

Evènements Sportifs**Opening Day :**

1000 personnes présentes sur la journée
du samedi et 600 personnes sur la
journée du Dimanche.

Le président souligne le succès
médiatique de cet événement : Un
contact a été établi avec Thierry
MARCHAND, journaliste de
« l'Equipe », celui-ci s'est engagé à
faire paraître plus d'articles sur le
Baseball français. En effet Monsieur
MARCHAND, spécialiste des Sports
Américains, a eu une entrevue avec Jim
SMALL de la MLB pour développer
les articles sur la Major League.

Des contacts ont été renouvelés avec
Disney Channel et Canal Plus. Un
regret cependant l'absence de parution
dans « l'Equipe Magazine », en raison
d'un fichier informatique non envoyé à
temps.

Le Président revient sur le reportage
diffusé dans « Tout le Sport » par

France 3. Certes le reportage n'a pas
vauté l'Opening Day ni le Baseball
français mais était orienté sur les
relations franco-américaines, cependant
le langage employé n'était aucunement
négatif et n'a pas donné de mauvaise
image du Baseball Français. Le
Président rappelle au Bureau que
l'essentiel est de « Faire parler du
Baseball ».

La Fédération a investi plus que prévu
sur cet événement (6000 euros au lieu
des 3000 euros initialement prévus).
Mais le Président rappelle que cet
investissement rejoint le discours du
Ministère des Sports qui incite la
Fédération à faire de l'évènementiel (la
CO étant par définition dévolue au
Haut-Niveau et au développement). Par
ailleurs, le Président insiste sur le fait
que c'est la première année de cet
événement, il s'agit donc plus d'un
investissement que d'une perte
financière.

L'Opening Day a été une satisfaction
dans les relations de la FFBSC avec les
pouvoirs publics. De plus certains clubs
parisiens ont connu une hausse du
nombre de licenciés grâce à cet
événement.

Les licenciés de la FFBSC ont remercié
la Fédération pour cette initiative.

Challenge de France

En premier lieu, le Président souligne
que tous les joueurs présents ont tenu à
remercier la FFBSC et le Comité
d'Organisation pour cet événement.

Le Président note que d'un point de
vue sportif, tout semble s'être bien
passé mais regrette fortement l'absence
de communication autour de
l'évènement et l'absence de médias sur
place. La partie « Communication »
devait initialement être prise en charge
par le Comité d'Organisation et au final
la Fédération a pris en charge le coût
du logo et la création des affiches. Le
Bureau regrette que la région Aquitaine
et le Comité de Gironde ne soient pas
plus investies dans cet événement.
Madame BISSEY s'est retrouvée trop
seule pour tout organiser.

Enfin, il faut noter une difficulté quant
aux indemnités de scoreurs. La
Fédération regrette l'absence de
réponse de Mathieu LAURENT qui
devait prendre position sur
l'indemnisation ou non des scoreurs.
Le problème a été signalé à Monsieur
Philippe DENIS, chargé de régler la

question avec Monsieur LAURENT.
Madame FREY demande à la
Fédération de faire des efforts quant
aux indemnités des scoreurs pour les
évènements fédéraux.

Interligues Softball

Le Bureau regrette le manque de
communication autour des Interligues
de Ronchin et notamment l'absence de
bandeau fédéral et de boutique. Le
Président demande que ces obligations
figurent dans le cahier des charges des
prochaines interligues.

Tournée du Sud de la France

Le président et le Trésorier Général de
la Fédération sont descendus dans le
Sud de la France à l'occasion de
diverses manifestations afin de montrer
le soutien de la Fédération.

A cette occasion, le Président tient à
souligner le bon déroulement du
tournoi de Pineuilh ainsi que le rodage
des Equipes de France de Softball à
l'occasion du tournoi de Nice.

Le Président est également allé à
Montpellier pour régler les difficultés
de fonctionnement de la Ligue
Languedoc-Roussillon. Un consensus a
pu être trouvé. Récemment un p.v. de
la ligue Languedoc-Roussillon a été
transmis au siège fédéral, actant des
propositions de la Fédération et
nommant notamment Monsieur
DEDIEU en qualité de Secrétaire
Général de la Ligue.

Projet du Centre National de Roissy

La réunion initialement prévue le 03
Avril 2004 en présence de l'ensemble
des pouvoirs publics a été annulée. En
effet, en raison du conflit irakien, la
MLBI ne pouvait se déplacer en
Europe ; la Mairie de Paris et le
Ministère des Sports préparaient la
candidature de Paris aux JO 2012 et ne
pouvaient s'engager au sujet d'un
éventuel site olympique avant la
candidature officielle. Cela ne remet
nullement en cause le projet.

Le Président s'est entretenu avec la
CCRPF le 04 Juin 2003. Explication de
l'état d'avancement du dossier de
Roissy. Prochain rendez-vous prévu au
mois de Septembre.

Major League Baseball International

La MLBI étudie actuellement la
possibilité d'organiser l'ouverture
officielle d'un championnat de
baseball. Les trois possibilités de lieu
sont Paris, Londres et Rome. Le projet

semble bien engagé pour Paris et notamment le Stade de France. La MLBI a par ailleurs confirmé son intérêt pour le projet de Roissy et pour engager ses partenaires. Par ailleurs la possibilité de créer une ligue professionnelle européenne est toujours à l'étude mais rencontre actuellement des problèmes d'ordre politiques notamment avec la CEB qui oppose le souhait de créer une « Champion's League ».

Nouvelle-Calédonie

Envoi d'un cadre en Nouvelle-Calédonie, Monsieur Martin PICARD. Entrevue avec Monsieur DANGIO, représentant de la Ligue de Nouvelle-Calédonie.

Société Comptable

La FFBSO s'est renseignée auprès d'une société comptable car le cabinet FGC n'a pas encore inscrit une ligne budgétaire de l'année 2003. Cette société comptable propose un audit de 2 jours à la Fédération. La Fédération étudie la proposition de la Société.

Tribunaux

L'Audience de Conciliation aux Prud'Hommes entre la FFBSO et Madame PALMIER a eu lieu le 18 Mars 2003. La demande de 30 000 euros à titre de dommages et intérêts et de 15 000 euros à titre de discrimination raciale a été refusée par la FFBSO. L'audience finale est prévue pour fin Octobre 2003.

Par ailleurs, la fédération a engagé une action contre le FNJ qui a créé une affiche sur laquelle apparaît une batte de baseball accompagnée d'un message violent. Le délibéré est prévu pour le 24 Juin 2003.

Fédération Francophone de Baseball, Softball

Le Président de la Fédération Togolaise de Baseball et Softball a contacté le Président DUFOUR dans le cadre du projet de Fédération Francophone. Un rendez-vous est prévu au cours des championnats du Monde à Cuba. Un candidat à la présidence de la Fédération Francophone sera présenté au Comité Directeur du 22/06/2003, Monsieur Patrice BIENFAIT.

Siège Fédéral

Le Président informe le Bureau du retour de congé maternité de Céline BERTON, Directrice Administrative. Il tient à souligner l'excellent travail réalisé par Monsieur GIANCARLO qui a remplacé Madame BERTON pour toute la procédure comptable. Considérant ce travail consciencieux, il est proposé au Bureau de voter l'embauche de Monsieur GIANCARLO à raison de 2 demi-journées par semaine. Ses fonctions seront centrées essentiellement sur la gestion comptable quotidienne et l'encaissement des chèques.

Vote du Bureau : pour à l'unanimité

Le Président demande à A.LAUNAI de sortir de séance pour délibérer au sujet de son augmentation. Cette réévaluation de salaire se fera en 2 étapes : fin Juillet et fin Octobre 2003.
Vote à l'unanimité

Affiliations / Radiations

Le Secrétaire Général propose au Bureau la radiation de certains clubs :

Menton	006023	0 lic 2002-03 + pas cot 02-03
DUC	021004	0 lic 2002-03 + pas cot 02-03
Boulogne WW	062002	0 lic 2000-01-02-03 + pas cot 2003
BC Seynois	083014	0 lic 2002-03 + pas cot 02-03
Tergnier CC	002006	0 lic 2003 + pas cot 2003
Dinan Cyclones	022003	0 lic 2002-03 + pas cot 02-03
Quimper Espadons	029006	0 lic 2003 + pas cot 2002-03
Marmande	047004	0 lic 2001-02-03 + pas cot 03
JA BC Saumur	049006	0 lic 2003 + pas cot 2003
BC Champagne	051001	0 lic 2002-03 + pas cot 02-03
Beine Nauroy	051004	0 lic 2002-03 + pas cot 02-03
Tinqueux BC	051011	0 lic 2002-03 + pas cot 02-03
White Sox	059004	0 lic 2003 + pas cot 2002-03
Saracens	075034	0 lic 2003 + pas cot 2002-03
Montbéliard	025002	4 lic + pas de cot 2003

Vote du Bureau radiation pour l'ensemble des clubs sauf pour Tergnier CC (002006) et SARACENS (075034), clubs récemment créés et pour lesquels il a été décidé d'attendre et de reprendre contact.

D'autres clubs sont en situation particulière, par conséquent, il a été décidé de reprendre contact avec les clubs suivants :

Valeur Droms	026002	13 lic dont 5 loisirs	
Bailly Noisy	078015	0 lic 2002 + 8 lic 2003 + pas cot 2003	
Limo usin Bella c	087003	10 lic + 2ème en sommeil	
Mille nium	093010	pas de cot 2002	relance
Euro	0930	pas cot	mettre en

CC	11	2002-03	sommeil
Toro s de Rode z	012003	0 lic 2003	mettre en sommeil
Caen Horn ets	014001	pas de cot 2003	relance
Chat eaun euf Lord s	042007	pas de cot 2003	relance

Plusieurs Clubs ont demandé une affiliation auprès de la FFBSO :

- Monte-Carlo CC : A affilier sous le numéro 006027
- BC Nevers : A affilier sous le numéro 058003
- DRANCY : A affilier sous le numéro 093
- CC Saint-Bris : A affilier sous le numéro 095016
- Awami Gonesse : A affilier sous le numéro 095015
- Penjab CC : 095017
- Cercle Sportif de Stains Namur : 093014

Le Secrétaire Général tient à féliciter David BORDES pour son excellent travail ayant abouti à la création de nombreux clubs de cricket.

Demande d'Entente

Le Secrétaire Général a été saisi d'une demande d'entente entre le BC Contois (006024) et les Sparks de Limoges (087002). Le Secrétaire Général informe le Bureau que cette entente est impossible au regard de nos statuts.

Vote du Bureau : Refus à l'unanimité.

Appel devant le Bureau Fédéral

Suite à la décision de la CNSB, le Club de Rouen a décidé d'interjeter appel devant le Bureau Fédéral. Le Président propose d'accueillir la demande du Club de Rouen relative à la qualification de Romain DAVID. Il sera alors procédé à la vérification de la feuille de match par la CNSB afin de vérifier le nombre de joueurs qualifiés pour cette rencontre.

Vote du Bureau : A l'unanimité

Le Secrétaire Général s'engage à avvertir la CNSB et les clubs de cette décision.

Comité National de Baseball

Le Président soumet au Bureau l'appellation « France Baseball » du Comité National de Baseball ainsi que le logo.

Vote du Bureau : A l'Unanimité

Le Secrétaire Général demande au Bureau s'il souhaite voir déposer le logo de la FFBSO à l'INPI (dépôt du logo + déclinaison en plusieurs couleurs).

Vote du Bureau : A l'Unanimité

Sportif :

Le Président demande au Bureau de se positionner sur les axes d'orientation de la Fédération. Le Président précise qu'il s'agit là d'une demande du Ministère des Sports.

- Baseball : JM MEURANT, Président du Comité National de Baseball, estime que les joueurs ne jouent pas assez dans la saison et souhaite étendre le nombre de clubs d'Elite de 8 à 10 voire 12. Idem pour le National 1, en compartimentant plus le nombre de poules.

Le nombre de matches Elite par journée pourrait être passé de 2 à 3, avec une réduction de la trêve estivale.

Vote du Bureau : A l'Unanimité pour ces axes ; proposition ou modification en Septembre.

- Equipe de France Baseball : Le Président explique qu'en cas d'échec au cours des compétitions de cet été, il faudra définir un plan d'action ; les deux options sont les suivantes : soit faire confiance aux Seniors pour l'ensemble des compétitions à venir, soit faire confiance aux jeunes avec comme objectif les JO de 2012. Dans cette hypothèse, les JO de 2008 doivent être considérés comme une étape. Le risque est de ne pas se qualifier en 2005 pour la Coupe du monde de 2007 mais les chances de succès sont multipliées pour les compétitions ultérieures.

- Softball : L'objectif principal reste l'accès au Groupe A. Le Président note le bon tournoi réussi par l'Equipe de France lors du Tournoi en Hollande disputé du 10 au 15 Juin 2003. Le Comité Directeur devra choisir entre l'objectif JO 2012 ou JO 2016. Dans l'hypothèse où l'objectif fixé est 2012, le Bureau souhaite que le pôle de Boulouris soit recadré et qu'il soit établi un Championnat National de Softball. Il appartient au DTN de fixer ces options. Le Bureau et notamment Madame Parker-Valente, Présidente de France Softball, insistent sur la nécessité de mettre en place un Championnat National de Softball.

Suite à divers problèmes de manque d'information entre les cadres techniques, le Président rappelle qu'un respect mutuel entre cadres et élus est indispensable pour le bon fonctionnement de la Fédération. En accord avec le DTN, il est reconnu que les cadres ont un objectif à atteindre et que les élus de la Fédération ne doivent pas interférer dans les choix techniques ni dans la composition de l'encadrement technique. Le Bureau s'accorde à respecter ce choix de la Direction Technique Nationale mais déplore parfois l'irrespect notamment dans le manque d'information.

Communication

Dans le cadre du contrat proposé par la Société Pur'Events, la Fédération doit déterminer avant Septembre 2003 les événements de l'année 2004 que devra gérer cette société de communication.

Le Président propose : L'Opening Day, le Challenge de France, Le Baseball Open de France, Les Championnats d'Europe Juniors Softball Filles et Garçons ; les phases finales des championnats Softball filles et garçons sous réserve.

Vote du Bureau : A l'Unanimité

Le Bureau demande à ce que soit rajouté dans les conventions avec les Comités d'Organisation l'obligation de travailler avec la Société Pur'Events ainsi que l'obligation pour Pur'Events de travailler sous l'égide de ces Comités d'Organisation. Madame FREY tient à féliciter Pur'Events pour le travail effectué au cours du Challenge de France et notamment les diplômés distribués au cours de cet événement.

Le Président tient à remercier Pur'Events pour le travail effectué avec la Société EASTON.

Divers

Le Président tient à exprimer sa déception quant au manque de respect qui existe entre certains membres de la Fédération et mentionne certains événements qui l'ont attristé, illustrant ainsi le manque de respect susmentionné. Le Président respecte le désaccord qui peut exister entre deux personnes mais il demande que cela ne se ressente pas sur le terrain, car il en va de la crédibilité de la Fédération.

Clôture de la séance à 19h30

COMITE DIRECTEUR Du 22 juin 2003

Présents :

Eric-Pierre DUFOUR, Serge BASTIEN, Patrick BRICAUD, Fabien CARRETTE, Christine FREY, Matthieu LAURENT, Jean-Marie MEURANT, André PARKER, Nathalie VALENTE-PARKER, Alexandre SCHERER, Sébastien VIALE.

Excusés :

Pascal BARAN, Emmanuel DUBAUT, Olivier DUBAUT, Marie DE RIOLS, Eric DUFOUR, Olivier CHARLIONET, Erwan GODET, François MAYS, Gérard MOULIN, Thomas NAGEL, Fabien PROUST, Denis-Didier ROUSSEAU, Davy SOUSSAINTJEAN.

Assistent :

Frédéric DELANNOY, Céline BERTON, Madame BRICAUD (présidente de la Ligue IDF), Monsieur Patrick TUGAULT, Monsieur Patrice BIENFAIT

Ouverture de la séance à 10h30 heures par le Président.

Il tient à préciser que le Comité Directeur du mois de juin doit devenir

le plus important de l'année car c'est lors de celui-ci que seront prises les décisions sportives relatives aux championnats. Il regrette par ailleurs le peu de présence à ce Comité Directeur bien que les échéances sportives internationales en soient la première cause.

Procès verbal du Comité Directeur du 23 février 03 :

Modifications à apporter :

- **Page 1** : coller la synthèse du DTN

- **Page 2** : dans la partie « validation budget réalisé 2002 et prévisionnel 2003 »

Remplacer « plusieurs membres évoquent la créance de l'ancien Président de la fédération » par « plusieurs membres évoquent la créance d'un ancien Président de la fédération »

- **Pages 3 et 4** : Cas de Savigny sur Orge : préciser que Sébastien VIALE vote contre car normalement ce cas n'aurait pas dû être soumis à un vote.

Validation à l'unanimité

Procès verbal du Comité Directeur du 16 mars 03 :

Modifications à apporter :

- **Page 2** : « Radiations / Affiliations »

Supprimer la radiation du club n° **089014** car il n'a jamais existé !!

- **Page 3** : orthographe de Taïwan

- **Page 3** : « Conventions d'Objectifs »

Dernier Paragraphe : Remplacer «et soumet au Comité Directeur la sélection par la DTN en accord avec ses cadres. » par « ...et soumet au Comité Directeur la **méthode de sélection définie** par le DTN en accord avec ses cadres ».

- **Page 3** : Remplacer « Serge BASTIEN déplore l'absence de fonds en Haut - Niveau sur les cadets... » par « Serge BASTIEN déplore l'absence de **moyens financiers** en Haut - Niveau sur les cadets ».

Validation à l'unanimité

Procès verbal du Bureau du 15 mars 2003

Page 2 : « Magazine Fédéral »

- Remplacer « Monsieur DUFOUR rappelle que le journal est imposé par **les statuts** de la FFBS » par « Monsieur DUFOUR rappelle que le journal est imposé par **les règlements fédéraux** ».

- **Page 2** : « Communication »

- Remplacer « Le Président informe **le Bureau que le Comité Directeur doit lui soumettre** la signature d'un contrat... » par « Le Président **a informé le Comité Directeur que le Bureau doit lui soumettre** la signature d'un contrat »

- **Page 3** : « Balles »

1^{er} paragraphe : « La société BARNETT s'est montrée menaçante envers **la Président et la FFBS dans son entité** » par « La société BARNETT s'est montrée menaçante envers la **Fédération** ».

- **Page 4** : « AG 16/03/03 : Décompte des voix »

Remplacer le paragraphe sur la Nouvelle-Calédonie par « Le Président fait un point sur la Nouvelle Calédonie : un virement bancaire a été effectué en Novembre 2002 afin d'effectuer une mise à jour des cotisations 2002 et 2003 et des licences. Par conséquent les clubs sont autorisés à voter à l'Assemblée Générale ».

- **Page 4**. « Cotisations 2002 » « 069018 » Villefranche sur Saone **préciser absorption par Villefontaine.**

« 089014 » **supprimer car n'a jamais existé.**

- **Page 4** « Demandes de licences fédérales »

Remplacer par **Demandes d'admission de membres à titre individuel**

Le Comité Directeur doit voter pour agréer Messieurs les membres de la Commission Médicale, Eric-Pierre DUFOUR, Patrick TUGAULT, Patrice BIENFAIT, Pierre DOURDOU, Ghislaine ETHIER, Hervé FAGNONI, Simon HEWITT, Jean Sébastien MENIGOZ et Pierre VEILLOT comme membres à titre individuel de la Fédération.

Validation à l'unanimité

Procès verbal du Bureau du 23 février 2003

Modifications à apporter :

- **Page 1.** Remplacer « - abandon des créances... » par « **apurement des créances** dues à la Fédération ».

- **Page 2.** « **Opening – day** »

Préciser « le Président » devant E-P DUFOUR

Validation à l'unanimité

Affiliations / Radiations

Radiations :

Menton	006023
DUC	021004
Boulogne WW	062002
BC Seynois	083014
Dinan Cyclones	022003
Quimper Espadons	029006
Marmande	047004
JA BC Saumur	049006
BC Champagne	051001
Beine Nauroy	051004
Tingueux BC	051011
White Sox	059004
Montbéliard	025002

Affiliations :

- Monte-Carlo CC : A affilier sous le numéro 006027

- BC Nevers : A affilier sous le numéro 058003

- DRANCY : A affilier sous le numéro 093

- CC Saint-Bris : A affilier sous le numéro 095016

- Awami Gonesse : A affilier sous le numéro 095015

- Penjab CC : 095017

- Cercle Sportif de Stains Namur : 093014

Fusion / entente

Diamond Lyon / la Tour de Salvagny
Concernant le problème de fusion des clubs de la Tour de Salvagny et des Diamond de Lyon, le Président, Eric-Pierre DUFOUR, a demandé à Monsieur Patrick TUGAULT de prendre en charge ce dossier

Suite au dysfonctionnement fédéral dans le dossier de la fusion du club 069012 (la tour de Salvagny) et 069010 (Diamond de Lyon), le Comité Directeur décide suite aux remarques faites par Monsieur Patrick TUGAULT en accord avec la Commission Fédéral Prêts et Mutations, d'accorder aux joueurs de baseball qui le désirent de ne pas être comptabilisés comme « mutés ».

Vote à l'unanimité

Limoges / Contes

Une demande d'entente a été formulée auprès de la fédération entre le club de Limoges (87) et le club de Contes (06).
Cette demande est rejetée par le Comité Directeur, à l'unanimité, pour des raisons géographiques.

Contrats

Pur Events :

Monsieur Alexandre SCHERER précise que dans le cadre professionnel, il a eu recours aux services de cette société et tient à souligner leur grand professionnalisme.

Avec les quelques modifications proposées,

Vote à l'unanimité

Easton :

Partenariat pour l'équipement des équipes de France baseball et softball.

Communication

Le Bureau Fédéral propose que la communication 2004 soit faite autour de plusieurs événements sportifs :

- baseball: Opening Day, Baseball Open de France, Interligues

- SoftBall: championnat d'Europe féminin et masculin, finale du championnat de France masculin et féminin

Il est demandé la création de l'affiche pour la journée « portes ouvertes ».

Monsieur Alexandre SCHERER tient à souligner qu'il faudrait définir une méthodologie avec les différents interlocuteurs (comités d'organisation, société de communication ...) et qu'un membre du Comité Directeur donne une cohérence aux projets.

Le Président Eric-Pierre DUFOUR précise qu'il a besoin d'un référent avec la société en charge de la

communication ainsi que tous les acteurs des différents événements sportifs.

Monsieur Alexandre SCHERER est nommé « chargé de mission événementiel » par le Président.

Le cas du cricket est abordé sachant que pour l'instant France Cricket est une association loi 1901, et qu'il faudra harmoniser les statuts des comités nationaux.

Le Comité Directeur aura un droit de regard sur toutes les disciplines et les manifestations organisées par les organes connexes de la fédération.

Interligues de Baseball :

La fédération adressera un courrier à la Ligue Haute-Normandie, organisatrice des interligues 2003, afin d'être tenus informés sur les dossiers d'inscription et pour faire un point sur les besoins des différentes commissions fédérales impliquées dans cette manifestation. Actuellement les ligues ont reçu un dossier d'inscription, mais rien n'a été envoyé à la fédération.

Comptabilité :

Le cabinet comptable de la fédération, FGC, n'ayant pas encore saisi la comptabilité depuis le début d'année 2003, un audit a été demandé à une société d'expertise comptable, afin d'évaluer l'existant et de définir une meilleure méthode comptable.

De plus, afin de décharger la Directrice Administrative de certaines opérations comptables et financières, il est proposé à Monsieur GIANCARLO (remplaçant de Céline BERTON durant son congé maternité) de travailler deux demi-journées par semaine

Vote à l'unanimité

Projet Francophone de baseball et softball

Sollicitation par les instances internationales pour la création d'une Fédération de baseball et softball.

Lors des championnats du monde de baseball, se déroulera le congrès de l'I.B.A.F. et à cette occasion proposition de création de la fédération francophone. Monsieur Patrice BIENFAIT est proposé à la Présidence.

Aval du Comité Directeur pour que le Président, Eric-Pierre DUFOUR, entre au sein de la C.E.B et de l'I.B.A.F.

Dans le cadre d'éventuelles propositions, le Comité Directeur donne mandat au Président, Eric-Pierre DUFOUR, pour représenter la fédération au niveau des instances internationales

Vote à l'unanimité

Arrivée

de messieurs Serge Bastien, Frédéric Delannoy

Invités :

Philippe Denis, Patrick Tugault et Patrice Bienfait.

Commissions

Commission réglementation :
Monsieur Patrice BIENFAIT est nommé chargé de mission

Commission discipline :

Monsieur Patrice BIENFAIT, président de la commission discipline, précise qu'il rencontre 2 principaux problèmes pour le bon fonctionnement de sa commission :

- pas assez de membres pour réunir la commission
- contradiction entre les règlements généraux et le règlement disciplinaire

Messieurs Fabien CARRETTE et Patrick BRICAUD se portent candidats pour être membres de cette commission

Vote :

F. CARRETTE : 7 oui et 3 blancs

P. BRICAUD : 10 oui

Chargé de mission : Amaury LAUNAIS

Vote à l'unanimité

Commission juridique :

Démission de monsieur André PARKER Suite à cette démission, il est proposé Monsieur Patrick TUGAULT à la Présidence de la commission juridique.

Vote : 9 oui et 1 blanc

Une mise en forme des textes votés lors de l'Assemblée Générale du 16 mars dernier a été rendue nécessaire pour leur incorporation dans les différents textes fédéraux existants.

1 – Réglementation Médicale :

Les articles 46 et 47 du règlement Intérieur sont remplacés par les dispositions des articles 1 à 6 et 22 du texte médical voté lors de l'Assemblée Générale.

L'ancien règlement médical et ses annexes sont remplacés par la Réglementation Médicale de la FFBS, comprenant les dispositions des articles 7 à 21 du texte médical voté lors de l'Assemblée Générale.

2 – Mutations et Prêts :

Les articles 19 à 27 du Règlement Intérieur ont été modifiés pour incorporer les nouvelles dispositions concernant les Mutations et Prêts, votées lors de l'Assemblée Générale.

3 – Comités Nationaux :

Les articles 58 à 63 du Règlement Intérieur ont été intégrés au texte de celui-ci.

Les Règlements Intérieurs des Comités Nationaux de Baseball, Softball et Cricket, ont été mis en conformité avec le texte des articles 58 à 63 du Règlement Intérieur fédéral.

Les textes des points 1, 2 et 3 sont votés à l'unanimité par le Comité Directeur

Par ailleurs, le Comité Directeur a voté la dénomination usuelle des Comités

Nationaux de Baseball et de Cricket - France Baseball et France Cricket -, à l'unanimité.

4 – Procédure Disciplinaire :

Devant la recrudescence des cas de violence sur les terrains, il a été demandé qu'une nouvelle réglementation soit mise en place.

La Commission propose au Comité Directeur de voter un barème de sanctions sportives, ainsi qu'une procédure disciplinaire après expulsion telle qu'annexée au présent procès-verbal.

Des modifications des articles 49, 50 et 52 des Règlements Généraux ; 20.05.06, 43.04.02, 43.04.03 des RGES Baseball ; 20.05.07, 45.05.01, 45.05.02 et 45.05.03 des RGES Softball ont été rendues nécessaires, telles qu'elles figurent en annexe au présent procès-verbal.

Le Comité Directeur vote les textes proposés à l'unanimité.

5 – RGES Equipe Fédérale :

La Commission Juridique soumet au Comité Directeur une réflexion sur ce sujet. Après un tour de table, décision est prise de confier au Président de la Commission Fédérale Juridique la constitution d'un groupe de travail sur ce sujet, pour vote lors du prochain Comité Directeur.

6 – RG Licences :

La Commission Juridique soumet au Comité Directeur une réflexion sur ce sujet. Le Président de la Commission Juridique est chargé avec Monsieur Sébastien VIALLE, Vice-Président et les services administratifs de la Fédération, de présenter les nouvelles dispositions en lieu et place des articles 14 à 18 des Règlements Généraux, pour vote lors du prochain Comité Directeur.

7 – RG Modifications Diverses :

La Commission Fédérale Juridique propose au Comité Directeur de voter les modifications suivantes dans les Règlements Généraux :

Article 3 : Affiliations – nombre minimal de licenciés pour affiliation : 12 sportives ou 21 loisirs,

Article 10 : Radiation administrative, Personnes pouvant engager une procédure de radiation.

Articles 28 et 30 : rajout de l'E.C.C et de l'I.C.C.

Tous ces points sont votés à l'unanimité par le Comité Directeur.

8 – Il est demandé au Président de la Commission Fédérale Juridique d'expédier la totalité des textes fédéraux, ainsi mis à jour, aux destinataires suivants :

Président, Secrétaire Général, Services Administratifs, DTN, Chargé de Mission pour la réglementation, et Présidents des Comités Nationaux.

9 – Le Président de la Commission Juridique demande qu'une page concernant le juridique puisse voir le jour dans le site fédéral, et que tous les textes puissent y être consultés.

Le Président Fédéral annonce la mise en place rapide de cette page Commission Juridique.

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, remercie messieurs TUGAULT et BIENFAIT pour le travail effectué.

Direction Technique Nationale:

Si les objectifs sportifs au niveau européen en baseball et softball ne sont pas tenus, quelles seront les orientations politiques pour 2004 / 2008.

Il existe un problème de contrainte au niveau des filières, car il est impossible d'avoir un jeune de moins de 14 ans dans une filière.

Aujourd'hui problème rencontré en amont dans les pôles. Le pôle de Lunéville est mis en sommeil à partir de septembre 2003 et sur les 20 places disponibles au pôle de Rouen, seules 12 sont occupées.

Faut-il raisonner à 2 ans ou à 4 ans. La conséquence immédiate est de savoir si il faut investir ou non sur les catégories jeunes.

Les jeunes :

« Les jeunes » doivent être un axe fort de la fédération sur les 2 prochaines années.

C'est donc à la fédération de proposer un projet à long terme et de travailler dans les régions, les départements et les clubs pour aller chercher le financement.

Serge BASTIEN, Président de la commission jeunes, travaille actuellement seul et se retrouve confronté à certains refus au niveau des ligues qui empêchent les clubs de leur région à participer aux championnats. Avancée sur le travail de réflexion portant sur les différentes formes des compétitions. Il faut mettre en place un cadre suffisamment large pour coller à la réalité du terrain.

Les ligues vont être sollicitées pour essayer de constituer un groupe de travail.

Lors des Interligues de baseball en Haute-Normandie, une convocation sera adressée aux Présidents de Ligues.

Une ébauche du « projet jeune » sera présentée lors du prochain Comité Directeur.

Vote à l'unanimité sur l'axe d'orientation présenté par la commission jeune.

Le DTN, Frédéric DELANNOY, précise qu'un travail important est fait au niveau de l'UNSS. L'idée serait de

permettre, à tous les licenciés UNSS, de pouvoir jouer, sous couvert d'une dérogation, des matchs amicaux et des tournois.

Evènements sportifs :

Opening day :

Réussite au niveau médiatique.

Le principal point négatif est au niveau financier car mauvaise recette de la boutique et de la buvette.

Challenge de France :

Reconnaissance du travail effectué par le comité d'organisation.

Au niveau du bilan financier, il reste 2% des factures (soit environ 800 euros) pour lesquelles il manque des justificatifs.

Open de France :

L'objectif est de faire de cet événement un tournoi de niveau international afin qu'il entre dans le programme de préparation de l'équipe de France.

L'idée serait de pouvoir inviter des équipes mondiales de haut niveau.

Le plateau, pour cette année, est constitué de 2 équipes américaines, 2 équipes de France et une équipe des étrangers de France. La MLB1 a mis le road show à disposition de la fédération.

Comités Nationaux

Softball

Calendrier sportif :

Les Interligues Senior se sont déroulées fin mai, avec des soucis de logistique.

Problème rencontré avec un cadre softball. Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, propose de le rencontrer avec le DTN, Frédéric DELANNOY.

L'équipe de France Senior a terminé 2^{ème} du tournoi en Hollande.

Fin juin : pré-olympique en Italie (Macérata)

Début Juillet : Championnat d'Europe en Italie (Milan)

L'équipe de France cadette participera au championnat d'Europe à Prague

Fin août : coupes d'Europe pour les clubs

Baseball

Création de France Baseball prévue pour la fin d'année 2003.

Il est rappelé dans le cahier des charges, qu'un entraîneur en « élite » doit avoir un B.E.2 et un B.E.1 pour entraîner en « Nationale ».

Le but pour la prochaine saison est d'augmenter le nombre de matchs pour les clubs de l'élite. L'idée serait de faire 3 matchs par week-end (un match le samedi et deux matchs le dimanche)

Divers :

Centre National de Roissy

Projet toujours en cours de réalisation. Afin de sauvegarder les intérêts de la fédération, une société sera créée pour s'occuper de fonctionnement et de la gestion de ce centre.

Problème CFPM

La commission prêts et mutations n'a pas été saisie pour la demande de mutation extraordinaire d'un joueur pour évoluer avec l'équipe de Savigny sur Orge lors de la coupe d'Europe.

Monsieur Sébastien VIALE, Président de la CFPM, tient à préciser que jusqu'à présent sa commission a toujours accepté ce type de demande et dénonce ce genre de pratique.

Un courrier sera envoyé par le Délégué de France Baseball, ainsi qu'une facture correspondant aux frais prévus dans les textes fédéraux.

Scorage

La CFSS se rapprochera de la CNSB afin de faire un point sur le championnat.

De plus, la CFSS prendra contact avec monsieur Pascal BARTHE, Président de la commission scolaire et universitaire, pour lui transmettre les feuilles jeunes de scorage qui existent sous format informatique.

Il est demandé par Monsieur Mathieu LAURENT, Président de la commission scorage et statistiques, la validation du niveau du diplôme en fonction du niveau de jeu.

SR 1 → Elite et SR 2 → Nationale
Vote à l'unanimité

De plus, il est demandé que soit arrondi à l'euro supérieur toutes les indemnités.

Fonctionnement du siège fédéral

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, demande aux élus de respecter les employés de la fédération.

Afin de respecter le fonctionnement administratif, pour tout problème rencontré avec un employé, il est demandé de se rapprocher dans un premier temps de la directrice administrative.

Encouragements du Comité Directeur envers les équipes de France et les Staffs pour les différentes compétitions dans lesquelles elles sont engagées

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la séance du Comité Directeur à 18h30 heures



2003

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2003

N°5

PROCES VERBAUX

Juillet 2003

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

BUREAU FEDERAL

Du 16 juillet 2003

Présents par téléphone:

Eric-Pierre DUFOUR, Président
Patrick BRICAUD, Trésorier
André PARKER, Secrétaire Général
Sébastien VIALE, Vice-Président
Christine FREY, Vice-Présidente

Assistent :

Céline BERTON, Directrice Administrative

Excusés :

Fabien CARRETTE, Secrétaire Général Adjoint
Jean-Marie MEURANT, Vice-Président
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice-Président
Eric DUFOUR, Vice-Président

Début du bureau téléphonique à 19 heures.

Match Rouen / St Lô (Nationale 1)

La CNSB a décidé d'interjeter appel, auprès de Comité Directeur, de la décision du Bureau Fédéral du 21 juin 03, pour violation du règlement.

La commission juridique a rendu des attendus sur ce dossier en concluant à la validité du match Rouen / St Lô.

Vote pour suivre les attendus de la commission juridique : oui : 3 / abstention : 2

Il en ressort qu'il existe un vide juridique concernant les joueurs qui intègrent l'INSEP et qu'il est important de protéger le joueur et le club formateur.

Il est précisé que la commission juridique a été missionnée pour travailler sur ce dossier afin de faire une proposition sur le statut des joueurs de l'INSEP lors du prochain Comité Directeur.

Madame FREY tient à souligner certains dysfonctionnements avec la CNSB et souhaiterait faire un point au plus vite.

Championnat d'Europe Baseball 03

En vertu de l'article 46 de la charte olympique, la France déposera, par l'intermédiaire de Monsieur Jean-Marie MEURANT, le 17 juillet 03, avant le quart de finale l'opposant à la Grèce, une réclamation auprès de la CEB portant sur la non présentation de pièces d'identités prouvant la nationalité des joueurs Grecques. De plus, il sera demandé à la C.E.B. que soient présentés, à l'ensemble des équipes, les documents présentés lors du contrôle effectué par la commission technique.

Une deuxième réclamation sera déposée sur le contrôle antidopage effectué sur certains membres de l'équipe de France, ce dernier ayant été entaché de nombreuses irrégularités

Cricket

Un incident s'est produit le week-end du 13 et 14 juillet 03, à Vincennes, après le match opposant le club du PUC au club d'Al Fatah. Une trentaine d'individus cagoulés et armés, sympathisant du club de Stains, a surgi pour se venger suite à des décisions d'arbitrages contestées lors du match opposant Stains à Al Fatah le dimanche 13 juillet.

Actuellement, l'affaire est dans les mains de la police du 12^{ème} arrondissement, car 7 personnes ont été blessées et hospitalisées à la suite de ces altercations.

Le Président de France Cricket, Monsieur Olivier DUBAUT, a suspendu le championnat d'Ile de France et demande la saisie de la commission de discipline pour prendre une sanction envers le club de Stains.

Mutation

Le Président de la Commission Prêts et Mutations, Monsieur Sébastien VIALE, a relevé certaines irrégularités sur la prise de licence ayant un rapport avec les demandes de mutations. Deux licenciés du club de St Lô ont été licenciés, en 2003, sous une orthographe différente de celle qu'ils avaient en 2002 au sein du club de Cherbourg.

Les investigations sur ce dossier continuent et il sera demandé à la CNSB de donner des instructions à la CNAB afin d'effectuer des contrôles sur l'identité des joueurs sur l'ensemble des clubs de Nationale 1.

Fin du bureau téléphonique à 20h30.



2003

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2003

N°6

PROCES VERBAUX

Août 2003

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

BUREAU FEDERAL
Du 29 août 2003**Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Président
Patrick BRICAUD, Trésorier
André PARKER, Secrétaire Général
Fabien CARRETTE, Secrétaire
Général Adjoint
Christine FREY, Vice-Présidente

Assistent :

Nathalie PARKER, Présidente France
Softball
Olivier DUBAUT, Président France
Cricket
Céline BERTON, Directrice
Administrative

Excusés :

Sébastien VIALE, Vice-Président
Jean-Marie MEURANT, Vice-
Président
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice-
Président
Eric DUFOUR, Vice-Président

Ouverture de la séance à 19h30, par le
Président.

Le Comité Directeur prévu initialement
le 5 octobre, est avancé au week-end
des 13 et 14 septembre 03.

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR,
précise que ce bureau est réuni, suite
aux décisions du Comité Directeur du
22 juin 03, afin de prendre des
orientations consécutives aux résultats
sportifs 2003.

**Restructuration staffs équipes de
France**

4 cadres sont remis en cause sur le
poste qu'ils occupent :

- Ghislaine ETHIER : l'objectif qui
était la montée dans le groupe A n'étant
pas atteint, ses nouvelles fonctions
devraient s'orienter vers le
développement et le pôle de Boulouris.
Le Président, Eric-Pierre DUFOUR
tient à souligner l'honnêteté
professionnelle de Madame ETHIER
qui a assumé les résultats sportifs de
l'équipe de France Softball Senior
Féminin.

- Simon HEWIT : suite à certains
problèmes de comportement lors du
déplacement de l'équipe de France
Junior au Maroc.

- Gérardo LEROUX : son cas sera à
réétudier, sachant que le travail effectué
sur le pôle de l'INSEP n'est pas remis
en cause.

- Guillaume COSTE : l'objectif qui
était la qualification au championnat du
monde n'étant pas atteint. Le travail fait
sur le développement n'est pas remis en
cause mais uniquement la fonction de
manager de l'équipe de France
Baseball.

- Monsieur Andrew SALLE est
proposé au poste de manager l'équipe
de France pour les championnats du
monde à Cuba. L'équipe sera
constituée de Messieurs Pierre
VEILLOT, Stéphane DUMONT et
l'acèhne BENHAMIDA.

Un projet sur les 4 prochaines années
sera demandé et proposé au Comité
Directeur en début d'année 2004.

**Le Bureau donne son accord pour
valider les choix concernant l'équipe
de France Senior Baseball.**

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR
insiste sur le fait que le Bureau Fédéral
doit être un organe fort de la
Fédération ; qu'il a des choix à faire et
des décisions à prendre.

Le Trésorier, Patrick BRICAUD,
précise que chaque membre du Comité
Directeur doit prendre en charge des
dossiers et avoir des responsabilités. Il
faut plus d'implication de la part des
élus. De plus, il souhaite que chaque
cadre technique ait une lettre de
mission signée par les différentes
parties avec les objectifs clairement
identifiés.

**Etude des Appels déposés auprès du
Bureau Fédéral**

- Appel du club de Rouen

L'appel fait par le club de Rouen n'est
pas recevable car hors délai.

- Appel du club du PUC

Après lecture des RGES baseball et le
calcul de l'intégralité du championnat,
incluant les play-down et les play-off,
il s'avère que le joueur en cause a
effectué moins d'un tiers des matchs et
donc de ce fait était qualifiable pour
jouer le match avec le club du PUC.

Il est préconisé de faire une relecture
des RGES baseball pour actualiser les
textes.

- Appel du club ASUL

Concernant le cas de la demande de
licence de Monsieur Mengoli Mickael,
après étude des différentes pièces,
l'appel n'est pas retenu.

N'ayant pas d'information sur le cas du
deuxième joueur concerné, la finalité
de l'appel sera étudiée lors du prochain
Comité Directeur.

CNSB

Traitement sur les éventuels
dysfonctionnements de la CNSB.
Après étude de l'ensemble des pièces
du dossier, Monsieur Jean-Marie
MEURANT et Madame Christine
FREY sont mandatés pour faire un
point sur la régularité des feuilles de
match et de scorage, afin d'établir un
rapport sur l'ensemble des sanctions
prises à l'égard des clubs.

Le Bureau fera appliquer les décisions
prises par les représentants du baseball
et du scorage.

De plus, il est demandé de procéder à
une vérification de l'identité des
joueurs.

- Demande du club de Nevers. Ce club,
affilié au mois de juin, connaît des
problèmes de trésorerie pour la fin
d'année 2003.

Afin de régulariser la situation, la
Fédération demande au club de payer
sa cotisation 2003, ainsi que des
licences loisirs pour tous les joueurs du
club pour cette fin d'année.

- Demande du club des Barracudas de
Montpellier

Ce club a saisi une licence pour
Monsieur Tyler Sullivan avant la date
limite prévue dans les RGES pour
pouvoir participer aux play-off, or un
problème est survenu au niveau du
règlement.

Le Bureau Fédéral décide d'appliquer
l'article 30.04 des RGES. Par
conséquent, le joueur n'est pas qualifié
pour jouer les play-off.

Divers

- Les sélections cadet et junior de la
ligue Languedoc-Roussillon ont
participé au mois de juillet au
championnat de la little league en
Pologne. Un rapport sur ce
déplacement doit être fourni à la
Fédération. Le Président, Eric-Pierre
DUFOUR tient à remercier Monsieur
Erwan GODET pour le travail réalisé
sur ce dossier.

- La Fédération a rencontré quelques problèmes avec Mademoiselle Sophie ARNAUD, salariée de la FFBS, entre autres sur sa prise de congé et son comportement. Son contrat se finit le 15 septembre 03 et ne sera pas reconduit car il s'agit d'un renouvellement de CDD. Par contre, il a été décidé que Sophie ARNAUD accompagnera l'équipe de France Baseball lors du championnat du monde à Cuba, en qualité de logisticienne, sous réserve qu'elle s'acquitte, avant son départ, de la dette qu'elle a contracté envers la fédération pour sa formation à l'INSEP et qu'elle respecte le devoir de confidentialité que lui confère son statut de salarié et sa fonction au sein de l'équipe de France.

Cricket

Monsieur Olivier DUBAUT, Président de France Cricket souhaite savoir ou en est la procédure sur l'affaire opposant le club de Stains et Al Fatha. Le Président de la Fédération, Eric-Pierre DUFOUR, l'informe qu'il saisira en début de semaine prochaine, le chargé d'instruction, Monsieur Patrick TUGAULT.

- News letter

Il est envisagé que chaque licencié reçoive les news letters trois fois par an. Une étude sur le coût financier est en cours.

- Licence

Un problème d'ordre technique persiste sur la saisie de la licence à titre individuelle de Madame Christine FREY. Il est à noter que cette licence a bien été réglée et elle est donc effective pour l'année 2003.

- Le Secrétaire Général est chargé de s'occuper des relances pour les divers règlements concernant tous les types d'amendes infligées aux clubs.

Clôture de la séance à 23 heures



2003

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2003

N7

PROCES VERBAUX

Septembre 2003

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**COMITE DIRECTEUR
Du 13 et 14 Septembre 2003****Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Serge BASTIEN, Patrick BRICAUD, Fabien CARRETTE, Marie DE RIOLS, Christine FREY, Jean-Marie MEURANT, André PARKER, Nathalie VALENTE-PARKER, Alexandre SCHERER, Sébastien VIALE.

Excusés :

Pascal BARAN, Emmanuel DUBAUT, Olivier DUBAUT, Eric DUFOUR, Olivier CHARLIONET, Erwan GODET, François MAYS, Matthieu LAURENT, Gérard MOULIN, Denis-Didier ROUSSEAU, Alexandre SCHERER, Davy SOUSSAINTJEAN.

Absents :

Thomas NAGEL, Fabien PROUST

Assistent :

Frédéric DELANNOY, Céline BERTON, Patrick TUGAULT.

Ouverture de la séance à 19h15 heures par le Président.

Suite au Bureau Fédéral du 29 août 03, le Président, Eric-Pierre DUFOUR, tient à rappeler le rôle important des élus dans le développement des nos 3 disciplines. Le Comité Directeur doit définir les orientations politiques de demain. Chaque Président d'entités est le maître d'ouvrage des projets et il doit y adjoindre les personnes qu'ils souhaitent pour l'avancement de ces projets.

Force est de constater que les objectifs sportifs fixés n'ont pas été atteints excepté pour le cricket.

Le mandat du Comité Directeur courant jusqu'en mars 2005, il est important de mettre en œuvre les projets afin de ne pas laisser un chantier en cours, dans le but de préparer l'avenir.

Il est rappelé le devoir de réserve que confère le statut de membre du Comité Directeur. Celui-ci est indispensable afin de pouvoir travailler dans une certaine sérénité.

Procès verbaux**- Bureau 21 juin 2003**

Vote à l'unanimité avec les modifications suivantes :

- Page 3 : Tribunaux : Rajouter : « Le Comité Directeur décide de prendre Maître Céline GROMEK pour représenter la Fédération et défendre les intérêts de celle-ci. »

- Page 4 : « Drancy lire n° 093013 au lieu de n° 093 et Stains Nallur au lieu de Stains Namur. »

- Page 4 : supprimer le club 051001 BC Champagne de la radiation, Ce club ayant effectué sa régularisation au même moment.

- Comité Directeur 22 juin 2003

Vote à l'unanimité avec les modifications suivantes :

- Page 1 : Jean-Marie MEURANT est « excusé »

- Page 4 : « Drancy lire n° 093013 au lieu de n° 093 et Stains Nallur au lieu de Stains Namur. »

- Page 4 : supprimer le club 051001 BC Champagne de la radiation, Ce club ayant effectué sa régularisation au même moment.

- Page 5 : Lire, en lieu et place du texte du 1^{er} alinéa du point Comptabilité, le libellé du texte figurant au procès-verbal du Bureau fédéral du 21 juin 2003, page 3, point Société Comptable.
- Page 5 : Commission discipline ; Lire « Représentant de la Fédération chargé de l'instruction des affaires disciplinaires : Amaury LAUNAIS » et non « chargé de mission ». Ajouter, Monsieur Patrick TUGAULT, comme Représentant de la Fédération chargé de l'instruction des affaires disciplinaires.

- Page 5 : Projet francophone : Indiquer que Jean-Marie MEURANT fera partie de la commission technique

- Page 9 : Problème CFPM : Indiquer que pour le club de Savigny sur Orge il s'agit d'un prêt et non d'une mutation.

- Page 9 : dans la partie **divers** : Ajouter un paragraphe sur la little league en précisant que comme l'année dernière, pour les interligues de baseball 2003, les vainqueurs des catégories minime et cadet seront invités à participer en juillet 2004, en Pologne, aux phases finales de la little league.

- Page 10 : Scorage ; validation des diplômes : lire SR1 → Elite et SR2 → Nationale

- Bureau téléphonique 16 juillet 2003

Vote à l'unanimité avec la modification à apporter sur la date. « 16 juillet 03 » et non « 21 juin 03 »

- Bureau 29 août 2003

Le Directeur Technique National, Frédéric DELANNOY, demande de revoir les termes sémantiques au niveau du paragraphe sur les staffs des équipes de France, afin de ne pas y faire apparaître de nom.

Indiquer : Il a été proposé une restructuration au niveau des staffs des équipes de France. Certains cadres ont été remis en cause sur le poste qu'ils occupaient. Un courrier à ce sujet sera adressé au Directeur Technique National.

Vote : 9 pour, 1 abstention

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, tient à rappeler que les élus doivent proposer des projets et fixer des objectifs et qu'il incombe au Directeur Technique National de mettre les moyens pour y parvenir. Le projet général de la Fédération est proposé par les élus et le Directeur Technique National propose les ressources humaines pour la réalisation.

Affiliations / Radiations**Affiliations :**

Le Secrétaire Général présente au Comité Directeur le dossier d'affiliation de trois Clubs.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité d'affilier :

- Le Club OSSAU CC sous le Numéro 064005,

- Le Club Fire Ball BS sous le Numéro 069019, sous la condition suspensive que ce Club procède à la régularisation de prise de licence pour les joueurs en attente de mutation d'autres Clubs (attente de l'ouverture de la période de mutation ordinaire).

Le dossier du troisième Club devra être complété pour représentation ultérieure.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité d'affilier définitivement les Clubs suivants :

073009 Drumettaz Affiliation provisoire du 2 juin 2002

075031 Sarracens Affiliation provisoire du 2 juin 2002

078016 CC Mantes la Jolie Affiliation provisoire du 2 juin 2002

084004 Northwinf Piolenc Affiliation provisoire du 26 janvier 2003

097003 Kourou Olympic Affiliation provisoire du 2 juin 2002

Radiations :

Après analyse du dossier étudié conjointement par la Commission Fédérale Juridique, le responsable juridique et le responsable comptable de la Fédération, le Comité Directeur décide, à l'unanimité, la radiation des Clubs suivants, pour non paiement de la cotisation et/ou manque de licences :

002006 CC Tergnier
012003 Toros de Rodez
013036 Aix International BC
016005 CJ Montignac les Neptunes
030004 Les Coyotes du Vignan
030011 Les Mohicans d'Alès
043002 Lightnings du Puy en Velay
054001 Nancy BC
056005 Les Venètes de Ploemeur
070002 Luxeuil Froideconche
075008 A.A.R.J.F
075032 Elevaar CC
075033 Arudoyana
075034 Sarracens
078015 Bailly Noisy
092018 SAC Meudon
093008 Rosny sous Bois
093009 Espérance Sportive de Stains
093012 Al Fatah CC
093013 Drancy CC
093014 Stains CC
097003 Kourou Olympique

Ces Clubs peuvent demander leur ré affiliation à la Fédération, dans les formes et conditions prévues par les dispositions du chapitre 1^{er}, du titre I des Règlements Généraux.

Régularisation de Clubs

Après analyse du dossier étudié conjointement par la Commission Fédérale Juridique, le responsable juridique et le responsable comptable de la Fédération, le Comité Directeur décide :

- D'accorder un délai de paiement de cotisation 2003 pour les Clubs suivants possédant des licences,

006027 Monte Carlo CC
014001 Caen BC les Hornets
027003 Idéfixes de Vernon
042007 Lords de Chateaufort
050002 Saint Lô
050004 Granville Requins
057004 SMEC Metz
059001 Les Kovars de Dunkerque
075027 BCF
076002 Bois Guillaume
078002 Saint Germain en laye
078016 Mantes la Jolie
088001 Epinal
095003 Franconville

Tout Club n'ayant pas payé sa cotisation 2003, à la suite du courrier de réclamation qui leur sera expédié rapidement par le secrétariat général, sera radié lors du Comité Directeur du 22 novembre 2003.

- D'accorder un délai de prise de licences 2003 pour les Clubs suivants à jour de cotisation :

006026 Cabris CC 3 licences
024012 COCC Les Angels 6 Baseball, 5 softball
026002 Valence Droms 8 licences + 5 loisirs
033014 Bordeaux La Brede 10 licences
035009 Vitre Stingers 9 licences + 8 loisirs
040002 Mont de Marsan
047007 Villeneuve sur Lot 8 licences
059010 Watrelos Indians 11 licences
066009 Ginkos de Corbers 10 licences
071003 Le Creusot
078012 St Nom le Bretèche 5 licences
084004 Northwind Piolenc 12 loisirs

Ces Clubs doivent demander à la Fédération par courrier, un complément de licences qui devra porter le nombre minimum des licences du Club concerné à 12 au minimum pour ce qui concerne la compétition et 21 au minimum pour ce qui concerne le loisir avant le 1^{er} novembre au plus tard.

A ce courrier, sera joint le chèque du montant correspondant aux licences demandées.

Aucune saisie sur informatique de licences 2003 n'est autorisée pour les Clubs pré-cités.

A défaut de régularisation rapide, ces Clubs seront radiés par le Comité Directeur du 22 novembre 2003.

- Que le Club des Lynx de Champagnole 039004, devra avoir régularisé les conditions requises au 1 et 2 sus-visés, (Cotisation non payée – 2 licences Baseball + 6 licences Softball), sous peine d'être radié le 22 novembre prochain.

- D'une vérification de paiement de cotisation 2003 pour les Clubs suivants :

006027 Monte Carlo
058003 Nevers
095015 Awani CC
095016 CC de St Brice
095017 Punjab CC

Au cas où ces Clubs n'auraient pas encore payé leurs cotisations, ils devront effectuer la démarche prévue au 1 ci-dessus sous peine de radiation le 22 novembre 2003.

- De retourner au Club de Montbéliard, radié par le Comité Directeur du 22 juin 2003 du n° 025002, son chèque de paiement de cotisation arrivé depuis, et de l'inviter à se ré-affilier à la Fédération, dans les formes et conditions prévues par les dispositions du chapitre 1^{er}, du titre I des Règlements Généraux.

Régularisation de fusions

Le Comité Directeur décide la régularisation de la fusion des Clubs de Lyon Asul et de La Tour de Salvagny, Nouvelle appellation du Club absorbant : Lyon Asul

Radiation de La Tour de Salvagny (069012).

Le Comité Directeur décide la régularisation de la fusion des Clubs de Bron et de Saint Priest. Nouvelle appellation du Club absorbant : Bron/Saint Priest, Radiation de Saint Priest, club absorbé (069014).

Entente

Le Comité Directeur décide de ne pas reconduire l'entente Bron/Saint Priest – Meyzieu pour la saison 2004 et demande le règlement du problème par une éventuelle fusion, dans le respect des dispositions de l'article 5C des Règlements Généraux.

Appels

- Appel de Rouen :

La Commission Fédérale Juridique expose les attendus de sa saisine (CFJ/SA10/03). Au vu des explications fournies sur la forme, le Comité Directeur décide de la non recevabilité de cet appel.

- Appel de Montpellier :

Sur avis de la Commission Fédérale Juridique, le Comité accepte la recevabilité de l'appel.

Aucune possibilité matérielle de jouer un match de barrage n'étant ouverte, dans le cadre de la réglementation, le Comité Directeur décide de confirmer les dispositions prises par la Commission Nationale Sportive de Baseball le 4 septembre dernier.

Contrats

- Contrat société CPS Sporame

Le Président de la Commission Fédérale Juridique expose l'avis de sa Commission sur ce contrat et propose ses conclusions et recommandations au Comité Directeur :

- Le Comité Directeur ne doit pas voter ce contrat en l'état, ni donner de délégation expresse au Président pour ce faire.

- Le Comité Directeur ne doit pas accepter la re-négociation de ce contrat, les termes initiaux étant indignes d'une proposition de contrat.

- Si le Comité Directeur décidait néanmoins d'accepter cette re-négociation, le Président de la Commission Fédérale Juridique, cessant ses activités, demande expressément au Comité Directeur de soumettre le contrat re-négocié à un cabinet d'Avocats, pour étude avant toute prise de décision de la part du Comité.

Le responsable de cette Société est invité par le Comité Directeur à représenter son activité et à répondre aux questions de la Commission Fédérale Juridique pour ce qui concerne les points relevant du contrat.

Réponses n'étant point données aux questions soulevées, le Comité remercie le Représentant de la Société, lui indiquant qu'une reprise des termes du contrat sera effectuée lors d'une rencontre entre lui-même et le Président de la Commission Fédérale Juridique. Celui-ci s'y refuse.

- Signature des contrats et conventions

A compter de ce jour, le Comité Directeur décide de faire étudier tout contrat ou convention par les Commissions Fédérales Financière et Juridique, ainsi que par le Trésorier Général ou son adjoint, préalablement à toute présentation de ceux-ci au Bureau fédéral ou au Comité Directeur, pour décision.

- Contrats en cours

Le Comité Directeur valide la signature des contrats suivants :

- Société SNK Intertrade, contrat de maintenance informatique, d'une durée d'un an renouvelable par renégociation, d'un coût de 2 800 euros HT relevant des dispositions budgétaires.

- Société Pur'events, contrat de recherche et suivi de partenariat d'une durée d'un an renouvelable par renégociation, d'un coût de 10 500 euros HT relevant des dispositions budgétaires.

- Société Pur'events, contrat de stratégie de communication d'une durée d'un an renouvelable par renégociation, d'un coût de 10 000 euros HT relevant des dispositions budgétaires.

- Société Easton, contrat de dotation et achat de matériel baseball pour l'équipe de France, d'une durée d'un an renouvelable par renégociation, d'un coût de 14 695 euros relevant des dispositions budgétaires.

Concernant la lettre d'engagement pour Roissy, acceptée dans son principe par le Comité Directeur du 5 octobre 2002, il n'est pas fait mention ici de son libellé, le Président annonçant que cette lettre n'a pas été validée, et qu'aucune convention lie, à ce jour, la Fédération avec la Communauté de Communes Roissy Porte de France.

Comptabilité

Présentation du budget arrêté à fin août, par le Trésorier Patrick BRICAUD, qui tient à préciser que la principale ressource financière pour la fédération est les licences. Or le budget prévisionnel 2003 avait été établi sur une base de 9 000. Les licences effectives 2003 sont de 8 000 soit un manque à gagner de 24 400 euros.

La situation est équilibrée malgré le peu de licences. Les dépenses sont vraiment gérées et les lignes budgétaires respectées.

Le Directeur Technique National souligne l'importance de la situation

financière de la Fédération. Il rappelle qu'il avait été demandé par le Ministère des Sports une reconstruction des fonds propres. Il demande qu'il y ait plus de mobilisation et une prise de conscience de la part des membres du Comité Directeur sur la recherche de financement, car aujourd'hui c'est la vie de la fédération.

Certains domaines devraient permettre de générer des produits financiers tels que, la formation et la gestion des championnats.

Le Trésorier, Patrick BRICAUD, demande que lui soit fourni pour la fin octobre les budgets prévisionnels des comités nationaux et des commissions. Tout projet présenté doit être détaillé et chiffré et que les procédures d'engagement de dépenses doivent être respectées sous peine de non paiement des actions.

Le Comité Directeur décide de prendre la société Conseil expertise, afin d'effectuer un audit comptable de la comptabilité de la Fédération, pour un montant de 1 500 euros HT.

Commissions

Commission jeunes

Enormes difficultés pour organiser les championnats jeunes. Il faut tout construire.

La commission réglementation propose de définir le cadre réglementaire des championnats jeunes.

Demande qu'une analyse des licences soit effectuée afin de connaître les catégories en difficultés et de pouvoir prendre les dispositions en conséquence.

Serge BASTIEN, Président de la commission jeunes demande à France Baseball de se positionner rapidement afin de donner les formules de championnat aux clubs dès le mois de novembre.

Au niveau de la Direction Technique Nationale, Eric ELSSENHORN, a été missionné pour participer au congrès se déroulant au Canada, début novembre, sur le programme de développement des jeunes.

Le Comité Directeur mandate à l'unanimité Serge BASTIEN pour représenter la Fédération lors de ce congrès. Un rapport détaillé lui sera demandé.

Commission financière

Le Comité Directeur décide le retrait de sa décision du 23 février 2003 visant à la suppression de la Commission Financière, disposition non prévue par nos textes (Règlement Intérieur art. 35)

Commission Juridique

Le Président de la Commission Fédérale Juridique fait connaître aux membres du Comité Directeur les raisons qui l'amènent à donner sa démission de cette fonction. Le Comité

Directeur accepte cette démission et remercie l'intéressé pour l'important travail réalisé depuis sa prise de fonction.

Déréglementation des missions dévolues à la Commission Fédérale Juridique (RI 48)

Le Président de la Commission Juridique propose au Comité Directeur de scinder en deux les dispositions concernant les missions dévolues par l'article 48 du Règlement Intérieur à la Commission Fédérale Juridique, afin de définir, d'une part les missions déléguées à la Commission Fédérale Juridique, et d'autre part, celles déléguées à la Commission Fédérale de la Réglementation, créée par le Comité Directeur lors de sa réunion du 26 janvier 2003.

Le Comité Directeur décide de la réglementation des dispositions concernant les missions aujourd'hui incluses dans l'article 48 du Règlement Intérieur au titre de la Commission Fédérale Juridique et d'attribuer celles-ci d'une part à la Commission Fédérale Juridique, et d'autre part, à la Commission fédérale de la Réglementation, tel que présenté, et ce à effet immédiat.

Cette déréglementation devra être présentée au vote de la plus prochaine Assemblée Générale.

Commission Fédérale de Réglementation

Le Comité Directeur procède à la nomination du Président de la Commission de la Réglementation :

Candidat : Patrick TUGAULT

Vote : pour : 9 ; contre : 1

Le Comité Directeur accepte Patrice BIENFAIT comme membre de cette commission et annule sa nomination de chargé de mission de la Réglementation du 22 juin 2003.

Répartition dans les Commissions

Le Comité Directeur décide que les membres du Comité, qui ne sont membres d'aucune commission, devront s'engager à faire partie et à travailler pour l'une de celles-ci avant la date du prochain Comité Directeur du 22 novembre prochain.

A défaut, les intéressés devront fournir des explications à leurs pairs et, suivant le cas, le Comité Directeur en tirera les conséquences.

Direction Technique Nationale

Demande du Ministère des Sports de programmer les événements sportifs internationaux 2004 / 2012. Thème de réflexion pour le prochain Comité Directeur.

Le Directeur Technique National, Frédéric DELANNOY, tient à préciser que dans l'éventualité de son départ de la Fédération pour un autre poste au sein du Ministère des Sports, il a

demandé à Philippe DENIS de prendre la fonction d'adjoint au DTN afin de le tenir informé des affaires courantes. En attente de sa réponse.

Andrew SALLEE sera missionné comme manager de l'équipe de France baseball senior du 1^{er} septembre au 30 octobre 2003. Un projet baseball devra être proposé après la constitution du comité national baseball.

Travail important réalisé auprès de l'UNSS et l'USEP qui est très intéressé pour travailler avec la Fédération sur un programme de développement.

Comités Nationaux

Cricket

Différents problèmes persistent au niveau du cricket : organisation des événements, communication sur les événements, représentation (pas de tenue officielle).

Il a été demandé au nouveau trésorier de France cricket de faire un point précis sur le budget du comité cricket. Le Comité Directeur ne cautionne pas la politique menée par France Cricket.

France Softball

Prochain conseil exécutif de France Softball, le dimanche 5 octobre.

Le Président de la FFBS, Eric-Pierre DUFOUR, demande qu'un projet 2003 / 2008 soit réalisé et pense qu'il est nécessaire de faire une étude approfondie des championnats.

France Baseball

Résultats dans l'ensemble négatifs au niveau des différentes coupes d'Europe.

La C.E.B. a demandé à la France d'organiser la coupe des vainqueurs de coupe en 2004.

Principaux problèmes rencontrés durant la saison sportive :

- gestion difficile au niveau de la commission sportive et de la commission arbitrage.

- Absence totale de formation d'arbitre

- Manque de personne ressource au niveau des commissions qui fonctionnent pour la plupart du temps avec une seule personne.

Le prochain Comité Directeur devra se positionner par rapport aux problèmes rencontrés au niveau de la CNSB.

Le Comité Directeur acte sur le fait que la formation des arbitres et des scoreurs soit réalisée par le service formation.

Vote : 9 oui / 1 abstention

France Baseball devra se pencher sur l'établissement d'un règlement général régissant les arbitres.

Concernant le championnat Elite, le Comité Directeur acte sur le fait que la finale se joue au meilleur des 5 matchs et que le règlement concernant les lanceurs étrangers est le même que durant le championnat.

Un appel à candidature doit être fait pour le challenge de France 2004. Cette compétition peut-être un axe prioritaire dans la convention d'objectifs et serait financée à hauteur de 30 000 euros.

Le Comité Directeur acte sur les représentant fédéraux des différentes finales baseball :

- Junior / Fabien CARRETTE

- Benjamin / Serge BASTIEN

- Nationale 2 / André PARKER

- Nationale 1 / André PARKER

- Elite / Jean-Marie MEURANT

Monsieur Jean-Marie MEURANT doit faire parvenir un courrier aux comités d'organisation des finales baseball en indiquant l'obligation de nommer un commissaire technique.

Afin que le prochain Comité Directeur valide les formules des championnats 2004, il est demandé à chaque comité national de fournir à la fédération tous les documents nécessaires pour la fin octobre.

Le Comité Directeur décide, pour la saison 2004, que seules les équipes remplissant toutes les conditions d'engagement en championnat, prévues aux annexes des Règlements Généraux des Epreuves Sportives de Baseball, Softball et Cricket (conditions d'engagement), pourront être engagées dans ceux-ci.

Affaires courantes

- Axe Politique de la nouvelle réglementation

Suite à la demande par la Commission Fédérale Juridique, de la définition par le Comité Directeur, d'une politique pour les règlements en passe d'être « refondus », en particulier pour ce qui concerne les Comités Nationaux, le président décide d'organiser une réunion de travail le 31 octobre, afin de préparer les axes politiques de la réglementation à venir, dans le but de les soumettre au Comité Directeur du 22 novembre prochain.

- Fixation de Prix

Le Comité Directeur décide de confier au Secrétaire Général, aidé du Trésorier Général, une relecture totale de tous les textes fédéraux, afin d'établir la liste de tous les montants financiers devant être votés annuellement par le Bureau et le Comité Directeur.

Cette liste ainsi établie, le Trésorier Général proposera à l'approbation du Comité Directeur du 22 novembre 2003, les nouveaux montants ainsi définis.

Suite à la demande de la Commission Fédérale Juridique le Trésorier Général est chargé par le Comité Directeur de définir les prix de vente des documents de la réglementation fédérale, sous forme papier, disquette, ou CD-ROM et de les proposer à l'approbation du prochain Comité Directeur.

- Logos et appellations

Le Comité Directeur laisse le choix de la définition du Logo de France Baseball, à la décision du Conseil exécutif du Comité National de Baseball qui se met en place le 16 novembre prochain. Le logo ainsi défini sera proposé au vote du Comité Directeur fédéral, lors de l'une de ses réunions ultérieures.

Le Comité Directeur approuve le choix du Logo de France Softball, présenté par le Comité National de Softball.

Le Comité Directeur approuve le choix du Logo de France Cricket, utilisé par le Comité National de Cricket.

Le Comité Directeur décide du dépôt à l'INPI des appellations : France Baseball, France Softball et France Cricket et de leurs logos déclinés, tels que votés aujourd'hui par le Comité Directeur fédéral.

Le Comité Directeur décide du dépôt à l'INPI du logo décliné de la Fédération.

- Barème des sanctions

Le Comité Directeur décide de reporter l'étude du texte présenté par la Commission Fédérale Juridique à sa prochaine réunion.

Le Comité Directeur vote le texte de l'annexe de la réglementation proposée et dénommée « Sanctions Disciplinaires » (annexe 1), afin de permettre à la Commission Fédérale de Discipline de pouvoir, si nécessaire, acter dans de meilleures conditions.

Ce texte devient ainsi une annexe de l'article 50 du Règlement Intérieur.

- Equipe Fédérale (RGES 6.05.)

Le texte concernant l'Equipe Fédérale (RGES 6.05.) présenté par la Commission Fédérale Juridique (Annexe 2), est adopté par le Comité directeur. Les dispositions votées par le Comité Directeur du 26 juin 1999, concernant ce sujet sont abrogées.

- Convention Joueurs de l'INSEP

Le texte de la Convention des Joueurs de l'INSEP, présenté par la Direction Technique Nationale (Annexe 3) est adoptée par le Comité Directeur.

- Gratuité de Cotisation

Le Comité Directeur décide le retrait de sa décision du 26 janvier 2003 concernant la gratuité de cotisation à certains Clubs sous certaines conditions, et décide de remplacer cette disposition non légale et statutaire, par une décision d'aide aux Clubs concernés, représentée soit par un paquetage de matériel pour les nouveaux Clubs, soit par une aide de 155 euros pour les Clubs doublant le nombre de leurs licenciés.

- Indemnisation de délocalisation du siège social

Le Comité Directeur décide le retrait de sa décision du 5 octobre 2002 sur l'indemnisation des salariés pour la délocalisation du siège social ; une

nouvelle délibération sera présentée en temps utile.

- **Avances sur frais**

Le Comité Directeur décide d'accorder des avances permanentes de frais, présentées par le Directeur Technique National, pour les nombreux frais engagés dans le cadre de leurs fonctions, aux personnes suivantes :

- Frédéric DELANNOY, Directeur Technique National, pour un montant de 762 euros

- Philippe DENIS, CTN chargé de la structuration et du développement des compétitions, pour un montant de 457.35 euros

- Ghislaine ETHIER, DTN Adjointe, responsable du pôle France de Boulogne, pour un montant de 762.25

- Guillaume COSTE, Directeur des Equipes de France Baseball, coordonnateur du pôle France INSEP, pour un montant de 609.80 euros

- Gérard LEROUX, responsable du pôle France de l'INSEP et de l'équipe de France Junior, pour un montant de 500 euros

- Pierre VEILLOT, préparateur physique, pour un montant de 400 euros

- Christian BLACHER, responsable du pôle de luneville, pour un montant de 457.35 euros

- Eric ELSSENHORN, CTN en charge de la formation et du développement, pour un montant de 400 euros

- **Augmentation de salaire**

Le Comité Directeur décide d'accepter l'augmentation de salaire de Monsieur Amaury LAUNAI, présentée par le Président fédéral, d'une part pour la qualité du travail accompli, et d'autre part pour sa surcharge permanente de travail. Cette augmentation sera égale à 12% de son salaire net actuel.

- **Membres à Titre Individuel**

Le Comité Directeur décide d'agréer les Membres à Titre Individuel suivants :

Eric-Pierre DUFOUR, Patrice BIENFAIT, Christine FREY, Pierre DOURDOU, Ghislaine ETHIER, Hervé FAGNONI, Jean Sébastien MENIGOZ, Jihad BOUZIRI, Cécile DELPINO, Isabelle LEBOEUF, Florian SIOURT, Stéphanie FOUQUET, Patrick PREEL, Nicolas DEDE, Jacques COLAS, Catherine FARROUGIA, Thierry MARC, Thierry ATTALI, Patrick JOLITON, Jean-Eric AIGUEBONNE, Laurence BARBERY, Jean-Jacques DUFRANE, Eric DUFOUR, Dominique HERVE, Olivier COSTE, Guillaume LEVAVASSEUR, Bernard CAUCHOIS, Thierry GAUDIN, Gérard CROS, Pierre HAESE, Baptiste IZOULET.

Le Comité Directeur confirme que le prix de la cotisation des membres à titre individuel, inclus la délivrance

d'une licence non pratiquant. (Décision du Comité Directeur du 23 mars 1985). Le Comité Directeur confirme la gratuité de la cotisation de Membre à Titre Individuel accordée aux membres de la Commission Fédérale Médicale par le Comité Directeur du 28 mars 1987.

- **Affaire du Cricket**

Les Clubs de Stains CC (093014) et Al Fatah (093012) venant d'être radiés par mesure administrative, le Comité Directeur décide de ne pas engager de procédure d'instruction disciplinaire à l'encontre de ces deux Clubs ou de leurs licenciés.

- **UNSS**

Le Comité Directeur, suivant les prérogatives définies au 8° de l'article 22 du Règlement Intérieur, décide d'autoriser, dans le cadre des accords passés entre la Fédération et l'UNSS, et dans le respect des dispositions de l'article 56 des Règlements Généraux, les équipes UNSS de Baseball et/ou de Softball à participer à des rencontres avec les Clubs affiliés.

- **Assemblée Générale constitutive du Comité National de Baseball**

Le Président de la Commission Fédérale Juridique expose le calendrier, les conditions requises et les démarches à effectuer pour la réussite de cette importante assemblée générale, précisées dans le détail par son courrier CFJ/SA 11/03.

Le Comité Directeur remercie celui-ci pour ce travail préparatoire, et décide de sa mise en application.

- **Licences**

Le Président propose une réunion de travail afin de définir les dispositions à mettre en œuvre au regard du système informatique de prise de licences, afin que celles-ci correspondent à la réglementation concernant, tant la visite médicale de non contre indication, qu'à celle portant sur la responsabilité civile et pénale des divers intervenants.

- **Interligues**

Bon travail réalisé par le comité d'organisation. Problèmes au sujet de licences manquantes pour une dizaine de joueurs. Problèmes techniques à propos d'une entente entre 2 ligues. Une convention avait été préparée mais celle-ci n'a pas été signée par les Présidents de ligue. Prévoir pour les prochaines éditions tous les documents entre les ligues.

Reconnaissance du travail effectué par les jeunes arbitres de l'UNSS.

Faire un appel à candidature pour la prochaine édition.

- **Affaire Mesnildrey**

Au vu des éléments portés à sa connaissance par le Président de la Commission Fédérale Juridique, par son courrier CFJ/82/03, et vu des

dispositions de l'article 80 du Règlement Intérieur Fédéral,

Le Comité Directeur décide que Monsieur Eric MESNILDREY, ancien Secrétaire Général démissionnaire, Ayant méconnu les dispositions des statuts et du Règlement Intérieur, dont il avait, par ailleurs, la charge de veiller à leur application,

Ayant commis une faute contre l'honneur et la bienséance en usurpant les pouvoirs des organes délibérant de la Fédération, et en agissant, de ce fait, à son propre nom et pour son propre compte,

Sera déferé devant la Commission Fédérale de Discipline pour y rendre compte de ses agissements

Monsieur Eric MESNILDREY ne possédant pas de licence à ce jour, et donc ne pouvant être poursuivi, cette décision s'appliquera de plein droit, et sans qu'il soit nécessaire d'en rappeler les effets, dès la prise d'une licence par monsieur MESNILDREY à la Fédération.

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, au vue de l'importance de ce dossier propose le report de ce vote au prochain Comité Directeur. Devant l'insistance de certains membres, il est néanmoins soumis au vote

Vote : oui : 6 ; non : 1 ; blanc : 2 ; ne participant pas au vote : 1

- **Opuscule à l'attention des candidats au Comité de la Fédération, des Comités Nationaux, des Ligues Régionales et des Comités Départementaux.**

A la suite des 10 courriers de recommandation adressés aux Membres du Bureau Fédéral, le Président de la Commission Fédérale Juridique a rédigé un opuscule à l'attention des candidats au Comité de la Fédération, des Comités Nationaux, des Ligues Régionales et des Comités Départementaux.

Cette base, tant de réflexion que de procédure de décision, permettra à chacun de mieux connaître ses responsabilités, en particulier, dans le domaine décisionnel.

Le Comité Directeur remercie celui-ci pour cet important travail, et décide que ce vade-mecum sera, dans un premier temps, expédié aux candidats à l'élection du Conseil Exécutif de France Baseball, puis sera expédié aux Comités Nationaux, Ligues Régionales et Comités Départementaux, afin d'être communiqués à chaque candidat de l'une de leurs instances.

Il en sera de même pour les futurs candidats au Comité Directeur fédéral.

D'ores et déjà, le Comité décide de l'expédier à chacun des membres en exercice, afin d'aider les élus dans leur tâche.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la séance du Comité Directeur à 14h30 heures



2003

Fédération Française de Baseball, Softball & Cricket

2003

N8

PROCES VERBAUX

Novembre 2003

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**BUREAU FEDERAL
Du 22 novembre 2003****Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Président
Patrick BRICAUD, Trésorier
André PARKER, Secrétaire Général
Fabien CARRETTE, Secrétaire
Général Adjoint
Sébastien VIALE, Vice-Président
Jean-Marie MEURANT, Vice-
Président

Assistent :

Nathalie PARKER, Présidente France
Softball
Olivier DUBAUT, Président France
Cricket
Frédéric DELANNOY, DTN
Céline BERTON, Directrice
Administrative

Excusés :

Christine FREY, Vice-Présidente
Denis-Didier ROUSSEAU, Vice-
Président
Eric DUFOUR, Vice-Président

Ouverture de la séance à 10h15, par le
Président.

Affiliations / Radiations**- Réaffiliation :**

Ass Olympic de Guadeloupe (097004)

- Affiliations définitives

Fireball Baseball Softball (069019),
B.C Honfleur (014003), Savoie
Climbers (073010), Montpellier CC
(034010)

- Affiliations provisoires :

Association Cricket Elancourt
(078017)

Changement de nom pour le club
« strickers BC » du Havre qui devient
la section baseball des salamandres du
Havre.

- Entente

Une demande d'entente a été faite entre
le club de Thiais et de Brévannes, mais
à ce jour cette demande ne peut pas être
traitée car seule le club de Thiais est
demandeur.

Le club des Ginkos affilié sous le
numéro 066009 a fait parvenir un
courrier à la Fédération pour informer
de sa cessation d'activités.

Appels**- Toulouse**

L'appel de Toulouse est considéré
comme recevable et donc accepté à
l'unanimité par le Bureau Fédéral. Cet
appel portait sur l'article 24 du
règlement de la CEB concernant
l'attribution des places en Coupes
d'Europe. Le Bureau Fédéral décide à
l'unanimité d'attribuer la place en
Coupe d'Europe CEB au Club de
Toulouse, aux regards de la place de
ses derniers lors du championnat de
France Elite 2202-2003 et en
concordance aux règlements de la CEB
et non au Club du PUC, comme cela
avait été annoncé lors du Challenge de
France.

- Rouen

2^{ème} appel fait auprès du Bureau
Fédéral.

L'appel du club de Rouen est donc jugé
non recevable, car selon l'article 68 des
RGES, un appel est non suspensif et de
ce fait le club de Rouen aurait du jouer
les play-down.

Informations générales

- Démission de Madame OLIVIERA
Valérie de la commission sport en
entreprises.

- Lors de la réunion des Présidents de
Ligues et Comités Départementaux, la
Ligue Ile de France a souhaité que le
championnat jeune soit « reformaté »,
c'est à dire que les dates de
championnat correspondent à l'année
scolaire et de plus souhaiterait que les
Interligues se déroulent lors du week-
end de l'Ascension dès 2005 .

Concernant la période des Interligues,
le DTN, Frédéric DELANNOY
intervient en signalant que le fait
d'avoir des sélections en août permet
d'avoir un processus de sélection plus
long et donc un certain dynamisme
d'équipe.

- Le déménagement de Roissy est
toujours d'actualité, mais rien ne sera
entrepris tant que l'ensemble des
partenaires financiers n'aura pas signé
le protocole d'accord.

De plus, les locaux pressentis pour le
siège fédéral n'étant plus dans la même
configuration, il faudra que la
communauté de communes tienne
compte des desiderata de la Fédération.
Une réunion est prévue à Roissy avec
la Directrice Administrative de la
FFBSC.

- La campagne publicitaire du CNOSF
pour la saison à venir est « le sport

c'est mieux en club ». La Fédération
pourrait profiter de cette campagne
pour communiquer sur ses disciplines.

- La ville de Paris candidate à
l'organisation des J.O 2012, e Président
de la Fédération va être convoqué
prochainement pour le développement
du dossier concernant nos sports.

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR,
tient à faire remarquer que l'année
2003 a fait apparaître une certaine
stagnation concernant les dossiers en
cours et souhaite que pour la prochaine
année ces dossiers soient repris en main
afin de les concrétiser pour les futures
années.

Clôture de la séance à 11h15

**COMITE DIRECTEUR
Du 22 novembre 2003****Présents :**

Eric-Pierre DUFOUR, Serge
BASTIEN, Patrick BRICAUD, Fabien
CARRETTE, Emmanuel DUBAUT,
Olivier DUBAUT, Marie DE RIOLS,
Erwan GODET, Matthieu LAURENT,
François MAYS, Jean-Marie
MEURANT, Gérard MOULIN,
Thomas NAGEL, Fabien PROUST,
André PARKER, Nathalie
VALENTE-PARKER, Alexandre
SCHERER, Sébastien VIALE.

Excusés :

Denis-Didier ROUSSEAU.

Absents :

Pascal BARAN, Olivier
CHARLIONET, Christine FREY,
Davy SOUSSAINTJEAN, Eric
DUFOUR.

Assistent :

Frédéric DELANNOY, Céline
BERTON, Jean-Luc PATUREL
Ouverture de la séance à 11h30 heures
par le Président.

Assemblée Générale France Baseball

Précision est faite sur le report de
l'Assemblée Générale de France
Baseball.

Un décret doit sortir pour la fin d'année
et il a été recommandé d'attendre la
parution de celui-ci.

Face à la pauvreté des projets de
développement, des courriers ont été
formulés pour demander le report de

cette A.G. De plus, il y avait des problèmes concernant le budget. Face à ses éléments, le Président Eric-Pierre DUFOUR a décidé de reporter à une date ultérieure cette A.G.

Afin d'éviter tout problème, il sera demandé le curriculum vitae de chaque personne présente sur une liste, un courrier officiel de ces personnes mentionnant qu'ils ont accepté d'être sur une liste, un projet détaillé pour les années futures, un budget prévisionnel. De plus, il sera demandé que les listes respectent les dispositions du nouveau décret quant à sa répartition (femmes, arbitre, médecin, athlète.)

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR tient à préciser qu'il a été à l'origine de la création de France Baseball et qu'aujourd'hui ce projet est une priorité pour la Fédération et son fonctionnement.

Alexandre SCHERER intervient pour informer qu'il avait demandé au Président de la FFBS le report de cette A.G car il s'agissait du développement du baseball sur les 4 prochaines années et que les projets des 2 listes n'étaient pas assez conséquents en matière de développement surtout compte tenu de la place du Baseball au sein de la Fédération.

Le Président souligne le fait qu'il est important de pouvoir travailler en toute confiance et que quel que soit la liste et les personnes se présentant, l'important est de savoir que faire du baseball dans les années à venir.

Informations Internationales

Congrès IBAF

Le Président, Eric-Pierre DUFOUR, le DTN, Frédéric DELANNOY ainsi que Jean-Marie MEURANT étaient présents au congrès de l'IBAF en octobre dernier, à Cuba.

Le quorum a été péniblement atteint et le déroulement de ce congrès peut susciter quelques inquiétudes pour le développement du Baseball mondial

Lancement de la création de l'association des pays francophones de Baseball et Softball, lors du congrès de l'IBAF, en octobre dernier à Cuba.

Monsieur NOTARI soutient cette démarche à conditions que le Président, le Secrétaire Général soient Français et que le siège de cette association soit en France.

Major League

Le président, Eric-Pierre DUFOUR, a été invité, mi-octobre par les responsables de la MLB.

A cette occasion, il a été confirmé l'intérêt de voir l'Europe devenir professionnelle. Leur souhait est de créer de filières pour amener les joueurs européens en major league dans les années futures.

Procès verbaux

Procès verbal du Comité Directeur du 13 et 14 septembre 03 :

Modifications à apporter :

- Messieurs Scherer et Proust étaient excusés et non absents.

- Modifications demandées par le DTN :

- p.2 : Bureau du 29 août 2003

Indiquer que Monsieur DELANNOY était excusé et non absent.

Retenir la mention « *les membres présents du bureau souhaitent une restructuration des staffs des équipes de France et ont remis en cause certains cadres sur le poste qu'ils occupaient* »

Remplacer « *les élus doivent proposer des projets et fixer des objectifs et qu'il incombe au Directeur Technique National de mettre les moyens pour y parvenir.* » par « *il appartient aux élus d'élaborer des projets et de définir des objectifs et à la direction technique nationale de les mettre en œuvre et d'élaborer des propositions pour les élus.* »

Remplacer « *le projet général de la Fédération est proposé par les élus et le Directeur Technique National propose les ressources humaines pour la réalisation* » par « *le projet général de la Fédération est arrêté par les élus et il appartient à la direction technique nationale d'en mettre en œuvre la partie conventionnée avec l'Etat, en organisant les ressources humaines dont elle dispose à cette fin.* »

- p.7 Comptabilité

Ajouter « le DTN a demandé au Trésorier si la situation des fonds propres en fin d'année serait ou non équilibrée, compte tenu du déficit actuel. Ce dernier a répondu que, compte tenu des rentrées attendues, la situation devrait être proche de l'équilibre sans en être certain ».

A la fin du deuxième paragraphe après « *car aujourd'hui c'est la vie de la fédération.* » ajouter « *qui est en jeu* ».

- p.8 et 9 Direction Technique Nationale

Après « 2004 / 2012 », ajouter « pour fin octobre 2003 »

Concernant Andrew SALLEE, remplacer la date du « 30 octobre » par le « 31 décembre 2003 ».

- p.9 Comités nationaux

Challenge de France : L'aide financière accordée

Ajouter « Le Comité Directeur acte à l'unanimité qu'une aide financière soit prévue sur la convention d'objectifs 2004 pour l'organisation du Challenge de France »

Le montant de cette aide est de 26 000 euros et non 30 000 euros comme indiqué.

Avec les modifications demandées ci-dessus

Vote : pour : 9 abstention : 7

Affiliations / Radiations

- Ré-affiliation :

Ass Olympic de Guadeloupe (097004),

- Affiliations définitives

Fireball Baseball Softball (069019), B.C Honfleur (014003), Savoie Climbers (073010), Montpellier CC (034010)

- Affiliations provisoires :

Association Cricket Elancourt (078017)

Changement de nom pour le club « strickers BC » du Havre qui devient la section baseball des salamandres du Havre

- Entente :

Une demande d'entente a été faite entre le club de Thiais et de Brévannes, mais à ce jour cette demande ne peut pas être traitée car seule le club de Thiais est demandeur.

Le club des Ginkos affilié sous le numéro 066009 a fait parvenir un courrier à la Fédération pour informer de sa cessation d'activités.

Comptabilité :

Le Trésorier, Patrick BRICAUD, tient à s'excuser de ne pas avoir pu fournir le budget prévisionnel plus tôt, mais il lui était impossible de faire autrement vu le manque d'informations des différents intervenants fédéraux.

La volonté pour 2004 est de présenter un budget unique (fonds propres et convention d'objectifs)

Il faut absolument planifier les événements et les actions afin d'éviter les problèmes de trésorerie qui sont récurrents.

Pour un meilleur fonctionnement budgétaire, la procédure d'engagements de dépenses présentée à maintes reprises est remise à l'ordre du jour.

Toute demande de remboursement nécessitera au préalable un engagement de dépenses.

Le trésorier regrette le manque d'ambition des projets qui lui sont proposés. De plus, il se pose toujours le même problème, à savoir que les prévisionnels des actions font toujours apparaître des dépenses mais très rarement des recettes.

Le budget sera adressé à l'ensemble du Comité Directeur afin que chacun puisse y apporter ses réflexions.

La Fédération a procédé au règlement du 5^{ème} dividende du redressement judiciaire. La liste des créanciers sera fournie lors de la prochaine Assemblée Générale de la Fédération.

Rapports des Commissions :

Commission formation :

Avancée des dossiers en collaboration avec le responsable de la formation de la DTN.

Commission arbitrage :

L'objectif à terme est d'avoir un responsable de l'arbitrage par Ligue. Un courrier sera envoyé par le Secrétaire Général pour la régularisation du règlement des amendes 2003.

Commission scorage et statistiques :

A ce jour les indemnités de scorage n'ont pas été réglées pour les interligues, l'open de France et le Challenge de France.

Concernant le challenge de France rien n'avait été prévu au cahier des charges par conséquent seuls les frais de transport seront réglés. Vote : 6 pour et 4 contre

Le Président de la CFSS, Mathieu LAURENT tient à souligner qu'il ne lui avait jamais été notifié que les indemnités de scorage ne seraient pas prévues au budget du Challenge de France.

Commission sportive :

De nombreux problèmes de scorage sont à noter pour la saison sportive 2003

Il est décidé de sanctionner les arbitres et scoreurs nommés si ces derniers ne se présentent lors des matchs.

Il faut une vigilance accrue sur le nombre de joueurs mentionnés sur les feuilles de match afin d'éviter les tricheries.

Commission prêts et mutations :

Les demandes sont faites directement par les clubs sur Internet. Les bordereaux sont générés informatiquement et envoyés au licencié.

Proposition de modification des tarifs des prêts et mutations 2004 :

	Anciens prix (en euros)	Nouveaux prix (en euros)	votes
Prêt	15.5	30	2 contre / 2 abstention / 11 pour
Mutation Ordinaire Baseball / cricket			
Elite ou Nationale 1	80	100	1 contre / 14 pour
Régional	31	40	2 contre / 13 pour
Jeunes	8	10	2 contre / 13 pour
Mutation Ordinaire Softball			
Nationale	31	40	1 contre / 14 pour
Régionale	15.5	20	1 contre / 14 pour
Jeunes	8	10	1 contre / 14 pour

Mutation Extraordinaire	15.5	30	2 contre / 1 abstention / 12 pour
-------------------------	------	----	-----------------------------------

Commission communication et événementiel :

Point fait avec la société Pur'events sur l'avancé des travaux pour la Fédération.

Actuellement, ils travaillent sur l'animation de 7 événements et la réalisation du dossier de presse.

Une réunion est sollicitée d'urgence afin de faire un point sur la situation.

Commission Jeunes :

Les modifications de catégories d'âges ont été à l'origine de nombreux problèmes rencontrés lors du championnat 2003.

La proposition de la commission pour le championnat 2004 est de reconduire la même formule qu'en 2003.

La ligue Ile de France avait demandé par un courrier une modification des dates de championnats.

Vote sur la proposition de la commission jeunes : pour : 3 / abstention : 2 / contre : 5

Il est donc acté une modification de la période des championnats jeunes ; par contre s'il n'y a pas plus d'équipes engagées en 2004, on reviendra en 2005 à la formule de championnats établie en 2003.

Le Comité Directeur vote, par 10 voix pour et 2 abstentions, la création d'une catégorie « espoir » pour les Interligues Baseball. Division de l'organisation de cette manifestation de la manière suivante : d'un côté minimes / cadets et de l'autre juniors / espoirs.

Renouvellement des Présidents de commission

CNAB :

Candidat : Thomas NAGEL
Résultat du vote :

oui : 12 / non : 2 / blanc : 1

CNSB :

Candidat : Jean-Luc PATUREL

Résultat du vote :

oui : 14 / non : 2 / blanc : 1

Formation :

Candidat : Gérard MOULIN
Résultat du vote :

oui : 14 / non : 2 / blanc : 1

Prêts et Mutations :

Candidat : Sébastien VIALE
Résultat du vote :

oui : 13 / non : 3 / blanc : 1

Scolaire et Universitaire :

Candidat : Pascal BARTHE
Résultat du vote :

oui : 15 / blanc : 1

Jeunes :

Candidat : Serge BASTIEN
Résultat du vote :

oui : 13 / non : 3 / blanc : 1

Communication :

Candidat : Alexandre SCHERER

Résultat du vote :

oui : 16 / blanc : 1

Les commissions suivantes restent vacantes : Juridique, Scorage et Statistiques, Financière, Sports en Entreprise, Terrains et Equipements, Médicale, Femme et Sport.

Démission de Monsieur Mathieu LAURENT de toutes fonctions au sein de la Fédération et de Madame Valérie OLIVIEIRA de la commission sport en entreprise.

Composition des commissions

Selon l'article 22 du Règlement Intérieur, chaque membre du Comité Directeur doit être membre d'une commission :

- Nathalie VALENTE PARKER : Scorage et Statistiques
- Olivier DUBAUT : Jeunes Baseball et Réglementation
- Marie DE RIOIS : Scolaire et Universitaire
- Emmanuel DUBAUT : Prêts et Mutations
- Fabien PROUST : Sportive Baseball
- Erwan GOSET : Jeunes
- Fabien CARRETTE : Discipline
- Jean-Marie MEURANT : Arbitrage
- Patrick BRICAUD : Discipline

Sur le projet de la Little Ligue, Erwan GODET est confirmé pour être le référent fédéral de ce dossier.

De plus, Monsieur GODET propose de prendre en charge le dossier de la pérennisation des emplois jeunes au niveau des Ligues et Comités Départementaux.

Direction Technique Nationale:

Le DTN, Frédéric DELANNOY, demande au Comité Directeur de valider plusieurs conventions et contrats

- Convention avec les Intervenants à l'INSEP:

La volonté de la Direction Technique Nationale est d'impliquer des futurs cadres potentiels dans des interventions auprès de l'équipe fédérale, ces intervenants sont pour la plupart des étudiants STAPS, la convention porte sur la prise en charge de leur frais de scolarité contre des interventions auprès de l'INSEP.

Vote à l'unanimité

- Convention avec les intervenants dans les équipes de France:

Il convient de rémunérer ces intervenants mais dans un cadre légal.

Vote à l'unanimité

- Renouvellement des contrats de DEHLINGER Hervé et VEILLOT Pierre, cadres de la DTN.

Vote : 10 votants - 10 oui

Le DTN souhaite que le Comité Directeur nomme un élu référent pour l'équipe de France cadet baseball, un candidat, Serge BASTIEN.

Vote à bulletin secret. 10 votants - 9 oui - 1 blanc

Comités Nationaux

Softball

Problèmes rencontrés lors de la détection Junior qui s'est déroulée à Montigny, par un manque de participants.

Deux démissions du conseil exécutif France Softball sont à prendre en compte : Christelle NEBON et Valérie OLIVIEIRA

Lors du prochain Comité Exécutif et la réunion des informateurs la réflexion portera sur le développement du softball pour la période de 2004 à 2008.

Monsieur François MAYS tient à souligner le manque d'ambitions du milieu du softball, aussi bien au niveau de l'implication des élus que des clubs et ne peut que regretter une telle situation.

Cricket

Assemblée Générale prévue le 31 janvier 04.

Les Jeunes sont la priorité 2004 pour France Cricket, car tous les critères internationaux sont remplis sauf ceux-là.

Un effort important est fait sur l'arbitrage afin que les matchs soient arbitrés par des personnes neutres. Pas de compétition nationale à domicile en 2004.

Le Championnat d'Europe Junior se déroulera en Italie en 2004.

Les Interligues cricket minime et junior se dérouleront à l'Ascension.

Baseball

Résultats Internationaux 2003 :

- Championnat du Monde Senior : 15^{ème}

- Championnat d'Europe Senior : 7^{ème}

- Championnat d'Europe Cadet : 7^{ème}

Résultats Nationaux 2003 :

- Elite : Rouen / Savigny sur Orge / Toulouse

- Nationale 1 : Savigny sur Orge / Rouen / PUC

- Nationale 2 : Les Andelys / La Guerche de Bretagne 2

- Junior : Montpellier / St Priest

- Cadet : Montpellier / Nice

- Minime : Montpellier / Vauréal

Challenge de France : Savigny sur Orge / Rouen / PUC

Open de France : France 1 / France 2

Présentation de la trame du calendrier sportif 2004.

Affaires courantes :

Appel du Club de Rouen

Après explication des faits : En vertu de l'article 68 des RGEs, un appel est non suspensif et de ce fait le club de Rouen aurait du jouer les play-down.

Le Comité Directeur rejette, par 9 voix pour et 6 voix contre, l'appel de Rouen et confirme sa décision antérieure en date des 13 et 14 septembre 2003.

Centre National de Roissy

Le déménagement du siège fédéral est prévu pour le premier trimestre 2004. Malgré tout il n'interviendra qu'une fois le protocole d'accord signé par tous les acteurs financiers de ce projet. L'ensemble des ces acteurs a déjà donné un accord verbal sur le co-financement lors de la réunion organisée à Roissy le vendredi 3 octobre 03.

Le Comité Directeur acte à l'unanimité sur le fait que le déménagement ne pourra être effectif qu'après la signature sur le co-financement et la révision du bail proposé par la communauté de communes.

Fonctionnement du Siège Fédéral

La Directrice Administrative, Céline BERTON, intervient pour faire un point sur le fonctionnement du Siège Fédéral :

Actuellement 6 postes emplois jeunes sur 8 sont occupés et il est prévu d'en pérenniser 4. L'aide financière de l'Etat pour les postes n'étant pas pérennisés s'arrêtera à la fin du 1^{er} trimestre 2005.

Dossier prioritaire sur 2004.

Le siège de la Fédération a été remis en état (ménage, rangement, nouvelle disposition) par l'ensemble du personnel et par certains élus.

Une certaine démobilité est perceptible au niveau du personnel. Le sentiment général qui apparaît est un manque de soutien de la part des élus et un manque de reconnaissance du travail accompli.

La procédure administrative mise en place depuis près d'un an a fait ses preuves même si de nombreuses choses restent à améliorer dans le fonctionnement ainsi que dans le traitement et la transmission des informations.

Questions Diverses:

Monsieur BASTIEN souhaite que le vote effectué, lors du Comité Directeur des 13 et 14 septembre 03, au sujet de Monsieur MESNILDREY soit reconduit car le sujet était trop important pour être voté de la sorte. Cette demande, intervenant à la fin du Comité Directeur et de nombreux membres étant déjà partis, sera traité lors de la prochaine séance. Le Comité Directeur acte sur cette demande par 10 voix pour et 2 voix contre.

Monsieur MOULIN souhaite connaître les raisons de l'absence de la Direction Technique Nationale aux réunions qui se sont déroulées la semaine précédente, réunion des Ligues et CD et réunion des clubs élite et nationaux. Monsieur DELANNOY indique que c'est une volonté délibérée puisque la DTN n'avait pas reçu une convocation officielle et qu'il s'agit d'un problème de fonctionnement interne.

Monsieur VIALE demande au Directeur Technique National ce qu'il en est de son départ de la fédération ; Monsieur DELANNOY indique que son départ n'est pas prévu dans l'immédiat.

Assemblée Générale de la FFBSF fixée au week-end des 20 et 21 mars 2004. Elle se déroulera à Paris ou en région parisienne.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la séance du Comité Directeur à 19h30 heures.